TU ES UN ASSASSIN

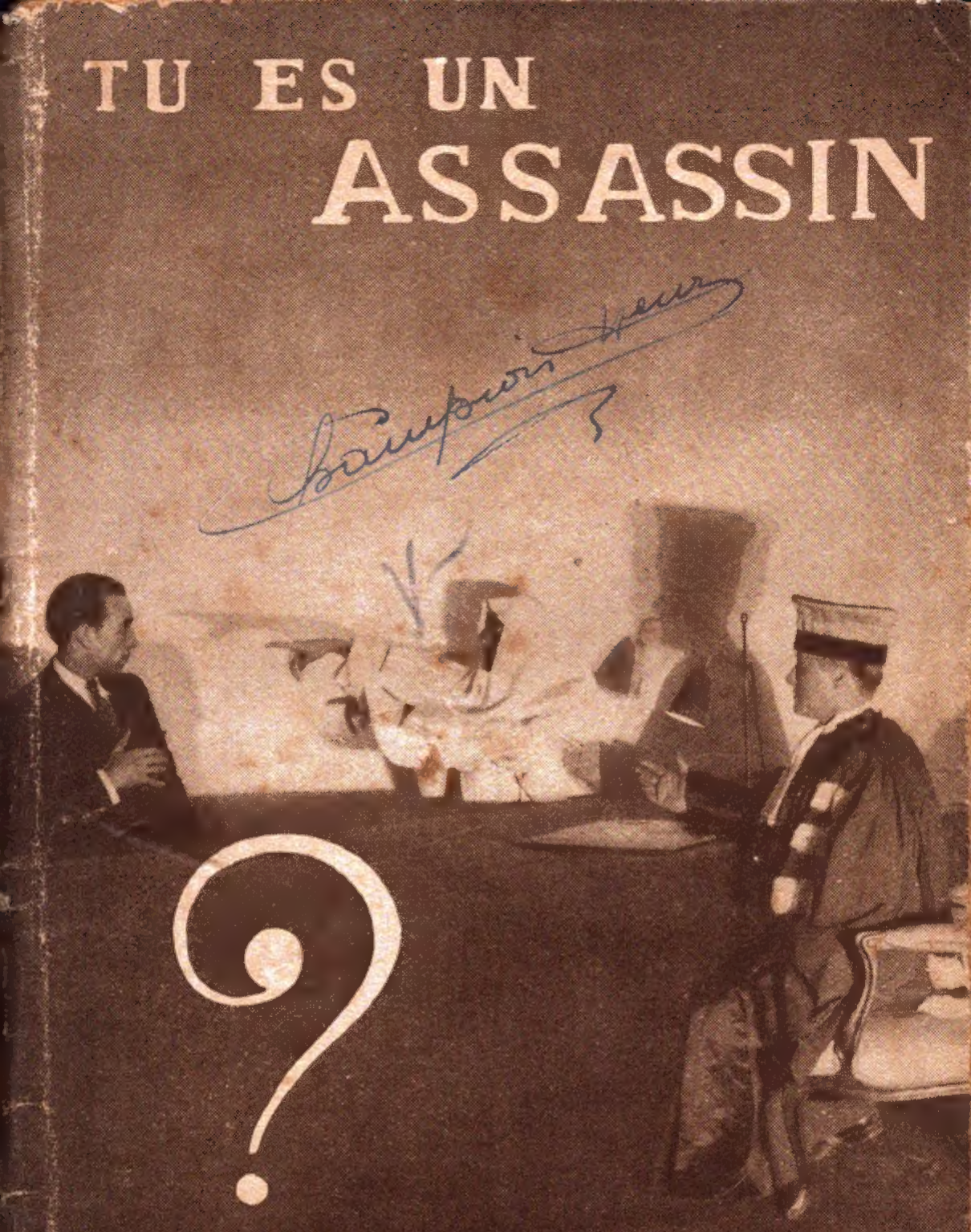

J. FERENCZI & FILS
ÉDITEURS
PARIS

POLICE et MYSTÈRE
le Volume Complet 50 cs

Tu es un assassin !

ROMAN POLICIER INEDIT

par H. DE GRAFFIGNY

I

M. GERMAIN RANDIER

M. Germain Randier passait aux yeux — non de ses amis car il n'en comptait plus guère — mais de ses voisins, pour être un homme insociable — un ours renforcé, renchérissaient certains.

Le fait est qu'il vivait solitaire, servi par un unique domestique, à la fois valet de chambre et cuisinier, et sortait rarement du pavillon qu'il habitait et qui était édifié avec deux autres au fond d'un grand jardin ombragé de marronniers et de cytises, boulevard Exelmans, devant le viaduc d'Auteuil, à cent mètres à peine du commissariat et du poste de police de ce quartier tranquille.

La seule visite que reçût, de temps à autre, ce misanthrope était celle d'un jeune homme d'environ vingt-cinq ans qui, après avoir habité quelques mois au début avec le vieillard, l'avait quitté et ne reparaissait plus que d'une façon intermittente.

Les fournisseurs, race indiscrète avide de racontars et de menus potins, avaient essayé d'interviewer le factotum, lorsque celui-ci venait effectuer des achats de produits alimentaires, mais celui-ci, qui répondait au nom de Prosper, s'était montré des plus sobres de renseignements au sujet de son maî-

Sont réservés tous droits de traduction, d'adaptation, de mise au théâtre et au cinématographe.

tre, de ses antécédents et du genre de vie qu'il menait presque constamment claquemuré dans son appartement. Devant ce mutisme obstiné, les curieux en furent pour leurs frais et finirent par ranger le locataire et son domestique dans la catégorie des gens dont on ne peut rien tirer et dont l'existence reste impénétrable.

On avait aperçu, à diverses reprises, M. Randier, soit lorsqu'il prenait l'air dans le jardin commun, soit lors de ses rares sorties, mais tous les efforts tentés pour entrer en relations avec lui avaient échoué, car il ne répondait que par de simples monosyllabes aux discours qui lui étaient adressés et ne se livrait jamais à aucun accès d'expansion. Découragés dans leurs tentatives d'entrer en relations, les habitants des pavillons contigus à celui du misanthrope avaient fini par ne plus y faire attention et se contenter de vagues phrases de politesse banale quand ils venaient à le rencontrer.

M. Germain Randier dont l'existence paraissait ainsi mystérieuse aux étrangers était un vieillard proche de la septantaine, encore droit et vert, bien que ses cheveux et sa barbe, qu'il portait courte taillée en carré, fussent presque blancs. L'âge ne l'avait pas encore alourdi et, avantage assez rare, il avait conservé toutes ses dents, à part une seule cassée par accident sur une coquille de noix trop dure. Il était de taille moyenne, les épaules larges ainsi que la poitrine et l'on devinait sans peine que, pour être encore si robuste, cet homme n'avait jamais dû subir de graves maladies.

Si M. Randier était ainsi devenu insociable et que son abord farouche lui donnait un aspect peu engageant, c'était par suite des deuils et des malheurs qui l'avaient éprouvé au cours de sa vie déjà longue et l'avaient amené à une sombre misanthropie.

Il avait successivement perdu une femme qu'il adorait et deux filles dont l'une, Berthe, lui était particulièrement chère et qui était morte à l'aurore de sa vingtième année.

Un dernier coup du sort devait l'achever, son seul fils, Marc-Robert partit avec sa classe, en 1915, pour effectuer son service militaire. Envoyé au 4e bataillon

de chasseurs alpins, après quatre mois de classes hâtivement poussées, il fut envoyé en renfort au front, au mois de juillet de la même année, et prit part à divers engagements dont l'un lui valut une citation à l'ordre du régiment. Le 28 septembre suivant, après le combat de la Dormoise, dans la Marne, il fut porté disparu, son corps n'ayant pu être retrouvé ou identifié dans le champ de carnage. Cette nouvelle fut un coup de massue pour le malheureux père qui demeura plusieurs semaines comme hébété, ne pouvant pas arriver à admettre qu'il ne reverrait plus ce fils qui lui était particulièrement cher et sur qui reposaient toutes ses espérances.

Quand il parvint à se ressaisir et à mettre un peu d'ordre dans ses idées bouleversées par la terrible nouvelle, Germain Randier récapitula la série de malheurs qui, l'un après l'autre, étaient venus fondre sur lui et l'écraser. Autour de lui, rien ne subsistait plus : sa fille aînée qu'il avait maudite ne lui avait plus donné signe d'existence et il ignorait ce qu'elle était devenue et où elle se trouvait. Sa deuxième fille reposait à jamais dans un caveau du cimetière de Bagneux et sa femme Marguerite dans une tombe située dans une autre division de la même nécropole à côté de sa fille Madeleine Gamort, enfin le corps déchiqueté par les obus prussiens de son fils Robert gisait quelque part dans la glèbe de Champagne. Il ne lui restait plus rien, ni femme, ni enfants, il était seul sur la terre!

Le souci des affaires qui avait occupé toute sa vie lui était devenu odieux et il voulait se consacrer entièrement à son chagrin de père et de mari. Il vendit donc, dans des conditions qu'il n'aurait pu espérer en temps normal, ses magasins de la rue d'Uzès et vint se réfugier dans le pavillon du boulevard Exelmans, ne conservant qu'un seul serviteur, le vieux Prosper Boulain, qui était à son service depuis près de quinze ans. Me Deligny, son notaire, fut effrayé des changements survenus en peu de mois dans le physique et surtout le caractère de son client qu'il connaissait depuis des années. Il lui conseilla de ne pas se laisser abattre malgré les malheurs qui étaient venus le frapper les uns après les autres avec

un impitoyable acharnement. M. Randier l'écouta sans manifester aucune impatience et ne répondant que par son sourire navré aux bonnes paroles du tabellion qui murmura, lorsque son client eut quitté l'étude :

— Pauvre homme!... Il n'a plus de ressort. Ses jours me semblent comptés maintenant!...

C'était ainsi désemparé, dans un désarroi complet de ses idées que l'ancien négociant dit adieu à son appartement et à ses magasins de la rue d'Uzès pour venir s'installer dans le pavillon du boulevard Exelmans que lui avait indiqué le notaire. Afin que rien ne lui rappelât désormais le passé, le négociant fit entièrement maison nette. Les meubles garnissant les chambres de la rue d'Uzès furent transportés et vendus à l'Hôtel des Ventes de la rue Drouot et un tapissier fut chargé de l'agencement des six pièces composant le pavillon dont la construction datait des années précédant la guerre.

Ce fut sur ces entrefaites que son neveu, Laurent Pertus, qui venait d'être démobilisé après avoir participé aux derniers combats de la lutte mondiale et arrivait de Rhénanie, vint demander l'hospitalité à son oncle qui le reçut à contre-cœur car il avait encore présent à la mémoire le souvenir des frasques du jeune homme, alors qu'avant 1914 il suivait les cours de l'Ecole de Pharmacie de Paris, car il se destinait à la profession de préparateur de drogues médicinales. Mais Laurent se répandit en promesses, affirmant que les événements dont il avait été témoin l'avaient assagi et qu'il avait solennellement assuré sa mère, sœur de M. Germain Randier, lorsqu'elle était étendue sur son lit de mort, de renoncer à jamais à la vie dissipée qu'il avait menée jusque-là et de se ranger.

L'ancien négociant se résigna donc à subir la présence de ce commensal, le dernier membre subsistant d'une famille assez nombreuse et le domestique Prosper eut deux personnes à servir au lieu d'une seule.

Cette situation ne devait pas toutefois se prolonger, ainsi que les voisins le remarquèrent. Le jeune homme avait d'abord occupé ses journées à revoir ses cours et à répéter des expériences de physique

et de chimie, afin de se remettre au courant des manipulations qu'il serait appelé à effectuer dès qu'il serait rentré à l'Ecole où il s'était fait de nouveau réinscrire. A cet effet, il avait organisé, dans le grenier du pavillon, qui occupait toute la surface de la maison au-dessus du premier étage occupé par les chambres à coucher, un laboratoire assez bien outillé et comportant les appareils les plus indispensables.

M. Germain Randier ne s'était résigné qu'en rechignant à ouvrir sa bourse à son neveu et à régler les factures qu'il lui présentait. En vieillissant, il était devenu singulièrement avare et Prosper, son fidèle domestique, devait écouter sans sourciller ses récriminations lorsqu'il s'agissait de lui remettre de l'argent pour l'entretien de la maison. L'ancien négociant ne voulait pas se rendre à la réalité quand il était question de l'augmentation continuelle subie par toutes les choses de la vie et principalement des denrées alimentaires et c'était chaque fois des discussions à n'en plus finir entre le maître et le serviteur.

Etant donné cet état d'esprit du vieillard, il était donc compréhensible que la présence de son jeune parent, doué d'un magnifique appétit, lui fût à charge, aussi ne lui ménageait-il pas ses aigres réflexions afin de lui faire comprendre son désir de le voir enfin quitter la chambre qu'il occupait dans le pavillon.

Le jeune homme supportait patiemment les jérémiades du vieil homme. Cependant, à certaines phrases plus acerbes il contractait les mâchoires et un fauve éclair jaillissait de ses prunelles, montrant avec quelle peine il refrénait l'irritation intérieure qui le traversait. Mais il avait besoin de son oncle, surtout des sommes qu'il en tirait quand même de temps à autre et cédait à la nécessité de contenir sa mauvaise humeur.

Il parvint même, en exploitant les sentiments de l'ancien négociant, à lui extorquer une dernière somme assez importante, sous le prétexte qu'il allait le quitter pour se rapprocher de l'Ecole sise sur le versant de la montagne Sainte-Geneviève et trop éloi-

gnée du boulevard Exelmans pour lui permettre de s'y rendre chaque matin. M. Randier céda, dans le désir de rester seul et pouvoir se livrer en toute liberté à ses amères pensées, et Laurent quitta le pavillon.

— Il reste, je crois, dans le grenier où tu te livres à ta cuisine de drogues, un fouillis de débris provenant de mon ancien logement et qui n'ont pas trouvé d'acquéreurs à l'Hôtel des Ventes, lui dit-il. S'il y a dans ce bric-à-brac des objets qui puissent t'être utiles, je t'autorise à les emporter, cela me débarrassera.

— Je vous remercie, mon oncle, de cette nouvelle preuve de votre générosité à laquelle je n'ai fait que trop appel et j'en profiterai car j'ai l'intention de meubler au moins succinctement le modeste réduit que j'ai arrêté dans une vieille bicoque de la rue des Lyonnais.

— Ah! tu as trouvé un logis à ton gré?... Je t'en félicite, répondit l'avare. Ne te gêne donc pas pour prendre là-haut ce qui te conviendra. N'es-tu pas d'ailleurs maintenant mon unique héritier, puisque tous ceux qui m'étaient chers ont disparu?...

— Oh! vous êtes solide, mon oncle, et il est probable que vous me ferez attendre encore longtemps votre succession que je ne convoite d'ailleurs aucunement, je puis vous l'assurer. Ma mère, vous le savez, m'a laissé quelques ressources et j'espère conquérir, avant deux ans, le diplôme qui me donnera la possibilité de gagner largement ma vie.

— Tu as raison, mon garçon, il ne faut rien devoir qu'à soi-même et c'est parce que je n'ai jamais compté sur les autres que j'ai réussi à assurer la sécurité de mes vieux jours. Imite-moi donc et, d'ailleurs, ne te gêne pas : ma maison te restera ouverte quand tu voudras venir me demander à déjeuner.

— Je vous remercie, mon oncle, et me souviendrai de votre offre, conclut l'étudiant en s'inclinant pour prendre congé du vieillard.

Mais il dissimulait, sous ces paroles mielleuses, une sourde exaspération contre la ladrerie de son parent et cherchait dans son esprit un moyen de s'emparer sans danger de cette fortune qui restait inutilisée.

II

MADEMOISELLE PHRYNETTE

Trois mois s'étaient écoulés depuis la scène qui vient d'être retracée et Laurent Pertus n'avait fait que quelques rares apparitions boulevard Exelmans. Il avait pu constater ainsi, que M. Germain Randier, bien loin de s'amender et de devenir plus généreux, devenait, au contraire, de plus en plus maussade, atrabilaire et avare. Ce n'était qu'après des récriminations sans fin, entremêlées d'exhortations à l'économie que le vieillard se résignait en soupirant à tirer quelques billets de banque de son secrétaire et à les lui remettre. Il fallait vraiment que l'étudiant ne sût plus à qui s'adresser pour s'exposer à cette avalanche de reproches et à l'audition des homélies de l'ancien négociant. Mais il s'était peu à peu fermé toutes les portes et les bonnes volonté s'étaient lassées, si bien qu'on le craignait maintenant comme un emprunteur redoutable. Les usuriers eux-mêmes, à qui il avait eu affaire en excipant de sa situation de plus proche parent et d'héritier d'un vieillard de soixante-dix ans possédant une fortune qui lui reviendrait sûrement, les usuriers avaient fini par l'éconduire, estimant très suffisants les risques déjà courus par leurs créances. Ils s'étaient d'ailleurs renseignés avant d'accorder leurs avances d'hoirie : M. Randier, encore vert et alerte, pouvait fort bien aller encore une quinzaine d'années, et Dieu sait quels événements pouvaient surgir pendant ce délai! L'affaire devenait aléatoire malgré les gros intérêts exigés et les prêteurs se montrèrent dès lors intraitables.

C'est que Laurent était affligé, sans que son oncle s'en doutât, d'un charmant ver rongeur auquel il

s'était attaché par des liens puissants, Reine Frenette, plus connue, parmi le monde spécial de Montparnasse, sous le nom de Phrynette. Ce surnom lui était venu du fait qu'à la suite d'une nuit de folies de toute espèce un jeune élève des Beaux-Arts ayant osé mettre en doute la perfection de ses formes, Reine n'avait pas hésité à se laisser apercevoir, pendant toutefois la courte durée d'un éclair de magnésium, par l'assistance dont Laurent faisait partie, dans le costume sommaire de la courtisane grecque Phryné qu'a popularisée un tableau du peintre Gérome.

L'apparition, trop brève à son gré, de cette blanche statue dont les contours lui parurent représenter la beauté absolument parfaite, affola Laurent qui ne rêva plus qu'aux moyens de se rapprocher de cet idéal et conquérir cette descendante de la Vénus Anadyomène.

Heureusement que, pour la réalisation de ses désirs, Reine Frenette n'avait rien de la rigidité de mœurs des vestales antiques, et qu'elle se rendait assez aisément aux vœux de ses soupirants qui étaient nombreux car elle était réellement une fort belle fille « bien balancée », suivant l'expression de certains artistes en herbe mêlés aux élèves des Facultés. C'était une brune un peu replète mais sans excès et, qualité assez rare, avec cette couleur de chevelure, dotée d'une peau d'une blancheur de lait, et d'yeux d'un bleu sombre comme un ciel d'orage. Orgueilleuse de ses formes irréprochables, elle avait déjà accepté de servir de modèle à un sculpteur célèbre, ce qui expliquait son geste lors de la fameuse soirée qui lui avait valu son surnom.

Frenette n'était pas une fille intéressée tarifant ses faveurs selon l'importance sociale de ses adorateurs, mais elle aimait la vie large et facile et, coquette, ne voulait pas se trouver inférieure aux maîtresses des étudiants riches avec qui elle se trouvait en relation. Laurent Pertus lui avait plu surtout par la sincérité évidente de son admiration et elle lui céda sans arrière-pensée de lucre, le croyant d'ailleurs dans une situation de fortune lui permettant de faire figure dans le monde.

Tant que Laurent parvint, sous des prétextes variés, à extirper des subsides de son oncle, il fut le plus heureux des hommes car la possession de cette femme qu'il avait violemment désirée, le ravissait, et sa passion, loin de s'éteindre après satisfaction, n'avait fait que s'accroître. La seule idée de la perdre et d'en être séparé lui était insupportable.

Mais lorsque le vieillard se montra, de même que les prêteurs, rétif aux emprunts, et que Laurent trouva de la difficulté à répondre aux exigences de la jeune femme, qui ne comprenait rien à ce changement subit d'existence, sa vie devint une continuelle torture car il ne voulait pas perdre celle à qui il s'était violemment attaché.

Il essaya d'abord de ramener Phrynette à comprendre la situation où il se débattait, mais celle-ci prit ses exhortations à l'économie tout autrement qu'il s'y attendait.

— N'essaie pas, lui dit-elle dans son langage fréquemment orné d'expressions d'un pittoresque douteux et de phrases d'argot retenues de ses précédents adorateurs, n'essaie pas de me monter le job et m'*enduire* en *horreur*, cela ne prend pas. Je me doute de ce que tu mijotes, mais je me mettrai en travers, je t'en avertis.

— Que dis-tu?... Que veux-tu insinuer? répliqua Laurent impatienté.

— Tiens! comme c'est difficile à deviner!...

— Mais quoi encore?... Je ne te comprends pas!...

Phrynette éclata d'un rire aux sonorités un peu canailles.

— Ose dire que tu ne cherches pas à te marier! lança-t-elle en reprenant son sérieux. Je me suis renseignée, mon petit! Mais je me suis attachée à toi plus que tu ne le penses et je ne veux pas te perdre et te céder à une autre!

Dans un grand élan de passion non feint, le jeune homme la saisit entre ses bras.

— Tu es folle, ma Reine adorée, s'écria-t-il. Tes suppositions sont absurdes, je n'aime que toi. Ta possession me grise et pour rien au monde je ne voudrais te perdre!...

— Des bobards, des phrases que tout cela! riposta

l'émule de la courtisane grecque d'une voix dédaigneuse. Ne mens pas, avoue que c'est exact et que tu me cherches une remplaçante... Voilà quatre fois depuis quinze jours que tu te rends chez ces nouveaux riches, les Pilain qui ont une grande fille laide, mais qui aura, paraît-il, une dot mirobolante. Je suis au courant, tu sais!

L'étudiant avait laissé tomber ses bras et baissé la tête avec accablement.

— Oui, c'est vrai, articula-t-il d'une voix sourde, ce que tu as appris est exact...

— Tu vois! s'écria la jeune femme que je savais tout de ta conduite! Mais je ne me laisserai pas prendre ainsi mon amant, je ne suis pas de celles que l'on plaque tel un meuble qui a longtemps servi et que l'on ne veut plus voir. Je suis capable de faire un esclandre pour te conserver rien qu'à moi, car moi aussi je t'aime!...

Laurent releva les yeux et fixa sa maîtresse en face.

— C'est justement pour te conserver que je tente les démarches que tu me reproches, prononça-t-il, car je n'ai pas trouvé d'autre moyen de t'assurer la vie large et la satisfaction de tous tes petits caprices, comprends-le, ma reine!

Celle-ci éclata d'un rire strident.

— Ah! par exemple, voilà qui est plus fort que de jouer au bouchon, s'exclama-t-elle. Tu voudrais te marier et en même temps me conserver à ta disposition?.....

— Comprends-moi donc, ma chérie, implora l'étudiant. Mon oncle, malgré sa grande fortune qui me reviendra presque en totalité quand il ne sera plus de ce monde, devient de plus en plus dur à la détente et je désespère d'en tirer encore quelque chose tant ses manières deviennent revêches. C'est un véritable Harpagon fermé à toutes les attaques dirigées contre son coffre-fort, et ce vieux maniaque ne sait cependant tirer aucun agrément de cette fortune. C'est pourquoi j'ai songé à recourir à ce moyen détourné, me vendre en me mariant afin de me procurer l'argent qui me fait défaut et que je ne désire que pour te parer, t'entourer de bien-être et de luxe,

mon adorée. Quant à cette fille, cette Geneviève Pilain, elle m'est antipathique au plus haut degré et, quand je la vois, sa laideur et sa stupidité me font paraître cent fois plus précieux ta beauté et ton charme, mon adorée, toi, la Reine de mon cœur. Je serais capable de commettre un crime pour ne pas perdre tes caresses, et ce mariage que j'abhorre autant que toi est le seul moyen qui me reste, comprends-tu bien, de te conserver. C'est pour te gagner la richesse que je me vendrais sans hésiter car tu es sur la terre la seule femme que je puisse aimer.

Phrynette avait écouté cette longue tirade sans donner d'autre marque d'impatience qu'un mouvement saccadé de son pied menu enserré dans une babouche brodée de soie.

— Ce sont là de très beaux sentiments, en vérité, ricana-t-elle d'une voix sifflante. Epouser une femme qui vous est indifférente dans le seul but de conserver les bonnes grâces d'une maîtresse, c'est du dévouement ou je ne m'y connais pas, mais, pour moi, c'est un genre de sacrifice que je ne saurais accepter.

Laurent, effaré, se releva des pieds de la jeune femme où il s'était écroulé.

— Que veux-tu dire, Reine, balbutia-t-il.

— Simplement que je n'admets pas un tel partage, mon cher. Je sais les faiblesses des hommes et je manque totalement de confiance dans leurs belles promesses et dans leurs serments, la seule chose au monde dont ils ne soient pas chiches. Je ne veux donc pas te voir donner suite à un pareil projet car, de toute façon, tu serais perdu pour moi. Si réellement tu éprouves les sentiments que tu dis et qui m'ont paru assez sincères autrefois pour que je me prête à tes fantaisies, tu ne remettras plus les pieds chez ces Pilain et me reviendras entièrement car je te veux tout à moi, à moi seule...

— Mais comment vivre alors?... râla l'étudiant. Ne comprends-tu donc pas, Reine, que je suis aux abois, que je ne sais plus à qui m'adresser pour me procurer les sommes les plus urgentes pour l'entretien de notre existence à tous les deux?... Ah! si mon ladre d'oncle disparaissait, cet être inutile mainte-

nant à tout le monde, muré dans son égoïsme féroce, tous les obstacles seraient aplanis, car je serais mis aussitôt en possession de ces richesses qui demeurent stériles aussi bien pour lui que pour tous et nous vivrions heureux. Hélas! il me faudra encore attendre des années peut-être avant que ce rêve se réalise car il est bâti en cœur de chêne et durera probablement encore longtemps! Et, cependant, je ne veux pas te perdre, ma Reine chérie, mon seul et unique amour!...

La jeune femme eut un sourire moqueur et considéra d'un air méprisant l'homme qui se tordait les mains devant elle. Elle glissa, sans paraître y attacher d'importance, une suggestion monstrueuse dans l'esprit de son amour :

— Je n'irai pas jusqu'à te conseiller d'administrer à ton oncle un bouillon d'onze heures, ainsi nommé sans doute parce qu'il vous expédie dans l'autre monde à midi, mais quand on est un apprenti savant comme toi, on doit bien connaître un moyen de mettre à la raison qui vous gêne sans laisser de traces capables de vous compromettre. Certes, je ne te dis pas d'assassiner ce vieillard égoïste et sans cœur, il doit y avoir d'autres méthodes aussi efficaces pour l'amener à te confier la gérance de ses biens. Je te crois assez intelligent, mon ami, pour trouver le moyen d'agir sur l'esprit oblitéré par l'âge de ton parent et je te laisse le soin d'imaginer une combinaison qui te tire d'affaire. Mais si tu ne réussis pas rapidement, force nous sera de nous séparer quelle que soit l'affection que je te porte car, à notre époque, vivre d'amour et d'eau claire est une chimère. Ce serait un régime par trop débilitant. Je ne pense pas, d'autre part, que tu pourrais accepter que j'aille encore jouer avec le costume de rigueur, le rôle de Phryné chez les sculpteurs ou les peintres et que je te remette mes petits bénéfices, n'est-ce pas? ...

— Tu n'as que trop raison, ma Reine, et je te l'ai dit, je suis capable des pires actions pour te conserver à moi seul! proféra l'étudiant d'une voix sombre et concentrée. Laisse-moi donc agir et tu auras bientôt la preuve que tu ne m'as pas conseillé

en vain. Je vais me mettre à l'œuvre, bientôt j'aurai chassé le spectre de la misère menaçante et nous pourrons nous aimer en paix sans plus redouter la pauvreté. A bientôt!

Dans le cerveau enfiévré du neveu de M. Germain Randier venait de naître un projet abominable qui devrait le mettre en possession de la fortune convoitée et qu'il lui fallait s'approprier s'il voulait conserver les faveurs de la belle Phrynette.

III

AU MATIN DU 5 DÉCEMBRE

Les yeux du vieux domestique Prosper s'étaient tournés machinalement vers le cadran de l'œil-de-bœuf accroché un peu au-dessous de la corniche, dans la cuisine, où il s'occupait à brosser les vêtements de M. Germain Randier qui était sorti la veille faire une promenade dans l'intérieur de Paris. En même temps, le factotum surveillait du coin de l'œil la cuisson d'un chocolat crémeux qui répandait une agréable odeur dans la pièce.

— Huit heures et demie! prononça-t-il à mi-voix. C'est étonnant. Comment M. Randier, ordinairement plus matinal et qui a faim sitôt éveillé, ne m'a-t-il pas encore sonné pour lui apporter son déjeuner?... Il déroge en vérité à ses habitudes et je puis m'attendre à le trouver de mauvaise humeur lorsqu'il m'appellera... C'est qu'il n'est pas des plus patients, le patron, un rien le fait tempêter.

Prosper Boulain était le seul serviteur conservé par l'ancien négociant en tissus lorsqu'il avait résolu de faire maison nette et de ne rien conserver d'un passé malheureux. Fils de pauvres paysans berri-

chons, M. Randier tenait de ses parents une âpreté au gain et une absence de générosité qui lui avaient permis d'accumuler une belle fortune qui s'était encore accrue pendant la guerre où il avait soumissionné les fournitures de drap nécessaires à l'habillement des troupes. Il aurait donc pu, l'âge venu, se retirer dans une luxueuse propriété dans son pays natal, quand une série de malheurs avaient bouleversé sa vie, en faisant successivement disparaître sa femme et ses trois enfants, ainsi que cela a été mentionné au début de ce récit.

C'était un peu contre son gré que le vieillard avait été contraint d'accueillir sous son toit le seul parent qui lui fût resté, son neveu Laurent Pertus, fils unique laissé par une sœur de M. Randier décédée deux ans avant la tourmente mondiale, et qui avait fait partie pendant cinq mois des troupes d'occupation à Trèves. On a vu ce qui était advenu de cette longanimité bien contraire à son caractère.

Or, ce matin du 5 décembre 1923, alors que Prosper, après avoir ranimé le foyer de la chaudière du chauffage central qui distribuait une douce chaleur dans toute l'habitation, s'était affairé à ses diverses besognes ménagères ainsi que chaque matin, le silence avait continué à régner dans le pavillon. Le chocolat, poussé sur un coin du fourneau, avait eu le temps de se refroidir en se couvrant d'une peau épaisse de crème, et le maître n'appelait toujours pas, bien qu'il disposât d'un bouton d'appel correspondant à une sonnette électrique disposée dans la cuisine.

Il était près de dix heures du matin. Ce long silence devenait anormal et le vieux domestique commença à être sérieusement alarmé.

— Qu'est-ce que cela veut bien dire, grommela-t-il. C'est à n'y rien comprendre. Le patron serait-il malade?... Jamais il ne dort si tard... Ma foi, tant pis, il faut que je me rende compte de ce qui se passe.

Le serviteur escalada sans bruit l'escalier conduisant du vestibule au premier étage où se trouvaient les chambres à coucher et, se penchant en avant, colla son œil au trou de la serrure. Mais l'obscurité régnant à l'intérieur de la pièce, les volets des fenê-

tres étant clos et les rideaux fermés, on ne pouvait rien distinguer et le curieux, désappointé, se redressa un peu anxieux. Alors il se hasarda à frapper des doigts sur le panneau de la porte, doucement d'abord puis de plus en plus fort.

Aucune réponse ne lui parvint, aucun bruit ne se fit entendre montrant que le dormeur avait entendu.

— Il est arrivé quelque chose, c'est sûr!... murmura Prosper de plus en plus inquiet.

— Maître!... Monsieur Randier, appela-t-il à plusieurs reprises d'une voix forte.

Toujours rien!... Le silence continuait comme si la chambre eût été vide.

Le domestique demeura un instant indécis devant la porte, ne sachant que faire.

— Ma foi tant pis, murmura-t-il enfin, je me risque. Le patron n'aime pas que je vienne sans avoir été appelé, mais ce mutisme prolongé me surprend et je veux en connaître la cause!...

Il tourna le bouton de la porte mais elle ne s'ouvrit pas.

Elle était fermée à clé de l'intérieur, précaution que prenait rarement le vieillard.

Cette fois, le factotum fut envahi par la crainte. Il s'était sûrement passé quelque chose.

Il appela encore de toute sa voix, secoua la porte avec violence. Toujours même funèbre silence. Pour qu'il ne répondît pas à ces bruyants appels, c'était donc que M. Randier ne les entendait pas!... Un moment l'idée vint à Prosper que son maître était sorti de grand matin, sans le prévenir, mais il rejeta bien vite cette supposition car le fait eût été contraire à toutes les habitudes de l'ancien commerçant. Et puis cette porte hermétiquement fermée dont la clé était demeurée à l'intérieur de la serrure ainsi qu'il était facile de s'en rendre compte!...

— Et personne ici pour venir à mon aide!... s'exclama le pauvre homme avec désespoir. M. Laurent, le neveu de monsieur, qui est venu hier soir, n'a fait que monter au grenier chercher un instrument et repartir aussitôt!... Que vais-je devenir tout seul sans pouvoir ouvrir cette porte et porter secours à mon maître s'il en a besoin!...

Il fit le geste de s'arracher les quelques rares cheveux qui se hérissaient sur son crâne, quand soudain ses traits contractés s'adoucirent. Il s'accrocha à l'idée qui lui venait.

— Je vais aller prévenir M. Deligny, le notaire ami de monsieur, il me dira ce que je dois faire dans la circonstance car je n'ose prendre sur moi de faire crocheter la porte par un serrurier, on pourrait mal interpréter mon geste, murmura-t-il.

Le domestique redescendit dans la cuisine. Dans ce court trajet, sa résolution s'était affermie.

— Oui! avait-il songé. Si le patron est trop malade pour me répondre et venir m'ouvrir sa porte, mon devoir est d'avertir le plus vite possible le notaire.

Quelques minutes plus tard, le factotum ayant échangé sa livrée de travail pour un veston quelque peu usagé, hélait un taxi qui remontait à vide le boulevard et donnait au conducteur l'adresse de l'étude, 8, rue Favart. Le notaire était justement présent et reçut Prosper qui, tout effaré, lui exposa ses inquiétudes.

— Tout est possible à l'âge de M. Randier, répondit le tabellion après avoir écouté le récit du domestique, et vous avez bien fait de m'avertir. Je vous accompagne boulevard Exelmans et nous préviendrons aussitôt un serrurier afin d'ouvrir cette porte récalcitrante.

A ce moment, la porte du cabinet s'ouvrit et un homme jeune encore, au front haut et légèrement dégarni, les yeux au regard vif qu'accentuait le miroitement des verres d'un pince-nez de myope, pénétra dans la pièce. C'était le beau-frère du notaire, le docteur Lémonon, médecin déjà réputé et possédant une clientèle aussi nombreuse que choisie. Il venait prendre congé de son parent et se disposait à aller retrouver ses malades.

En quelques mots, Me Deligny le mit au courant des événements et fit appel à ses services pour le cas où l'ancien commerçant son client aurait besoin de soins immédiats et énergiques. Après s'être défendu quelques instants contre la corvée imprévue qu'on voulait lui imposer, le médecin finit par cé-

der et les trois hommes se rendirent au pavillon après s'être toutefois arrêtés quelques minutes devant l'atelier d'un serrurier de la rue Boileau qu'ils entraînèrent avec eux en invoquant l'urgence de son ministère.

— Peuh!... fit le professionnel une fois mis en présence de la serrure qui refusait de fonctionner, ce n'est pas une « Yaps » réclamant une clé spéciale et cela va s'ouvrir tout seul, sauf s'il y a des verrous ou une targette de sûreté à l'intérieur.

Il fourragea quelques instants avec ses outils dans l'ouverture libre. Soudain, le pène tourna dans la gâche, le bouton put jouer et ouvrir la porte toute grande.

Afin de donner de la lumière, Prosper courut tout d'abord à la fenêtre qu'il ouvrit entièrement pour pousser les volets. Le médecin, son beau-frère et l'ouvrier étaient restés dans le couloir. Quand la porte s'ouvrit, le docteur Lémonon grommela à demi-voix :

— Tiens!... quelle singulière odeur! On dirait les émanations d'un poêle mobile!

Mais il n'eut pas le loisir d'analyser longuement cette sensation d'ailleurs assez brève car elle cessa aussitôt que la fenêtre eût été ouverte.

Sur la couchette appliquée le long de la muraille de droite, on distinguait une forme rigide qui ne fit pas un mouvement lors de la brusque irruption des arrivants.

Quelques pas conduisirent le notaire et son parent au meuble sur lequel le corps demeurait étendu immobile. Le praticien posa sa main sur la poitrine du dormeur.

— Mais cet homme est mort!... s'exclama-t-il.

— Mort!... mon maître mort!... gémit en écho Prosper qui venait de refermer la fenêtre pour empêcher le froid du dehors d'envahir la pièce. Quel malheur!...

— Et même depuis de longues heures déjà, ajouta le médecin, car il est froid.

— Ce n'est pas possible!... articula le notaire stupéfait. M. Randier était encore venu à l'étude la semaine dernière et il paraissait en parfaite santé, il

ne se plaignait d'aucune maladie. A quoi, Robert, attribuez-vous cette fin si brusque?...

M. Lémonon eut un geste dubitatif.

— Il me serait difficile de répondre ainsi *ex abrupto* à votre question, mon cher Lucien, répondit-il après un instant. Il faudrait examiner minutieusement le corps pour découvrir la cause du décès, puisque, dites-vous, le sujet était parfaitement normal il y a seulement quelques jours...

— Oh! certainement, monsieur le docteur, renchérit Prosper. Encore hier soir, mon maître était en parfaite santé. Il avait montré un bel appétit au repas que je lui avais cuisiné et était même d'assez bonne humeur, je l'ai remarqué car il m'a à peine grondé contrairement à son habitude.

La réflexion du vieux domestique avait amené un fugitif sourire sur les lèvres du notaire qui connaissait bien son client. Il se tourna vers son beau-frère :

— Mort naturelle ou accidentelle? interrogea-t-il encore brièvement.

L'homme de l'art hocha la tête tout en considérant longuement le cadavre.

— Qui sait!... murmura-t-il pensivement. Un examen superficiel du corps serait insuffisant pour se faire une opinion exacte, tant de causes peuvent amener une fin aussi rapide...

Il se tourna vers le factotum.

— Vous ne vous servez pas ici de poêles mobiles ou de cheminées roulantes, demanda-t-il brusquement.

— Non, monsieur le docteur. Nous avons un calorifère pour le chauffage central placé dans le sous-sol et qui fonctionne parfaitement. Pourquoi me demandez-vous cela?...

— Pour rien, mon ami. Simplement parce que, lorsque cette porte a été ouverte, j'avais cru sentir l'odeur du charbon, mais cette impression fugitive s'est si promptement dissipée que je n'y attache plus d'importance.

— Vous n'avez plus besoin de moi, messieurs, fit à ce moment le serrurier demeuré sur le seuil de

la porte. Je puis me retirer?... On m'attend à l'atelier.

— Non, non, je vous remercie, répliqua le notaire. Je vais vous régler votre dérangement.

L'ouvrier parti, le docteur Lémonon prit son parent à part après avoir encore examiné de près le défunt. A lui aussi, ce décès subit paraissait étrange, car il ne semblait dû à aucune des causes ordinaires des morts subites, congestion, apoplexie, rupture d'anévrisme ou autres. Il prononça donc à demi-voix les phrases suivantes :

— Vous désirez mon avis, mon cher Lucien?... C'est de signaler sans tarder le fait à la police et demander que soit faite l'autopsie du corps en même temps qu'une enquête sur les circonstances dans lesquelles la mort s'est produite. Il est évident que ce décès est des plus bizarres et difficile à expliquer par des raisons naturelles. Est-ce que le défunt possède de la famille qui puisse être intéressée à connaître la vérité?...

Le notaire réfléchit pendant un court instant.

— Je crois savoir, répondit-il enfin que le *de cujus* n'a plus, en dehors de quelques cousins éloignés avec qui il n'entretenait aucune relation, qu'un parent proche, un neveu qui est son principal héritier.

— Est-ce qu'un testament n'a pas été déposé à votre étude?...

— Non, aucun. M. Randier était un original assez maniaque et qui ne devait pas avoir songé à l'éventualité de sa mort subite. Maintenant il est possible qu'on trouve un document de ce genre parmi les papiers qui se trouvent ici et qu'il y ait désignation d'un exécuteur testamentaire...

— La situation me paraît donc assez embrouillée et c'est une raison de plus pour avertir la justice qui décidera des mesures à prendre dans la circonstance.

Prosper avait écouté ce dialogue sans y prendre autrement part que par des hochements de tête approbateurs. Cependant il ne put se contraindre plus longtemps et s'exclama :

— Vous ne voudriez pas supposer, messieurs, que mon maître a été assassiné?

— Qui sait! mon brave, laissa échapper le docteur Lémonon.

Le vieux domestique parut scandalisé à l'énoncé de cette hypothèse.

— Mais c'est impossible! Personne n'a pu pénétrer cette nuit auprès de mon maître, protesta-t-il. Vous avez constaté vous-même qu'il était enfermé à clé dans sa chambre, comment un malfaiteur aurait-il pu en sortir?... Et certainement il ne s'est pas donné volontairement la mort, j'en suis sûr. D'ailleurs, il ne porte aucune trace de blessure...

— Vous avez raison, mais il y a d'autres moyens que le couteau ou le revolver; il y a le poison et j'ai remarqué des taches suspectes sur le cadavre. Il y a donc là un mystère qu'il faut laisser à la justice le soin d'élucider.

— Je suis de votre avis, Robert, et il faut dégager notre responsabilité à tous dans cette pénible circonstance, dit alors Me Deligny intervenant avec l'autorité que lui conféraient ses fonctions. Notre devoir est de prévenir le commissaire de police du quartier de ce qui vient de se passer et tout se fera ainsi dans les règles. Prosper nous accompagnera faire sa déposition, puis nous irons déclarer le décès à la mairie.

Laissant toutes choses en l'état où ils les avaient trouvées, les trois hommes quittèrent la chambre et descendirent l'escalier en proie à une légitime émotion après le funèbre spectacle qu'ils avaient eu sous les yeux.

Par un heureux hasard, le commissaire de police se trouvait encore à son bureau quand ils s'y présentèrent et il reçut les visiteurs dès qu'il eut achevé de signer les nombreuses pièces empilées sur son bureau. Courtoisement, dès que les arrivants eurent décliné leurs noms et qualités, le magistrat les invita à s'asseoir et à lui expliquer le motif de leur présence.

Le notaire prit le premier la parole et exposa, en termes brefs, les faits dont ils venaient d'avoir connaissance et après lui le médecin déduisit les raisons qui l'inclinaient à croire à un empoisonnement volontaire ou criminel. Le commissaire écouta avec

attention tout en prenant note des points essentiels de la conversation, il posa ensuite quelques questions à Prosper au sujet des habitudes du défunt, puis il conclut :

— C'est très bien, messieurs, je vais téléphoner de suite pour prendre les ordres du Parquet car, à moi aussi, ce décès subit me paraît étrange et ses causes doivent être éclaircies. Il est probable que l'autopsie du corps sera ordonnée car, seule, elle peut nous faire connaître la vérité, et alors le fourgon viendra prendre le corps pour le transporter à l'Institut médico-légal, mesure que n'aurait pas manqué de prendre le médecin de l'état civil lors de la visite du cadavre après votre déclaration à la mairie. Suivant les conclusions du médecin-légiste, suite sera donnée à l'affaire s'il y a eu crime ou vous serez averti d'avoir à enlever le corps et procéder aux obsèques si la mort est naturelle. Le défunt a-t-il de la famille?...

— Seulement un neveu et quelques cousins éloignés, répondit Me Deligny. Je me charge de les prévenir du malheur qui les atteint, bien que je suppose, ajouta plus bas le digne tabellion, que la nouvelle, loin de les attrister leur cause plutôt de la joie à cause de la succession qu'ils auront à se partager.

— Alors, je puis rentrer à la maison veiller mon pauvre maître? interrogea Prosper en se levant de son siège.

— Certainement, mon garçon, répliqua le représentant de la loi avec une nuance de cordialité dans la voix. D'ailleurs, votre garde ne sera probablement pas très longue car on fera diligence et la voiture viendra enlever le corps avant la nuit.

— Et pour sauvegarder les intérêts des héritiers, je vais demander à ce que les scellés soient apposés sur les meubles, conclut le notaire. Les choses doivent être faites dans les règles.

— Vous avez raison, approuva le commissaire en se levant de son siège pour montrer que l'audience était terminée, d'autant qu'il se pourrait que cette mesure fût ordonnée par le parquet au cas où une enquête serait reconnue nécessaire.

Les visiteurs saluèrent et se retirèrent. le servi-

teur pour aller veiller le mort dans le pavillon du boulevard Exelmans, le notaire et son beau-frère pour aller déjeuner rue Favart, car midi allait sonner.

Tout devait se passer dans l'ordre indiqué par le magistrat de police qui fit diligence comme son devoir le lui ordonnait. A six heures du soir, le fourgon funéraire de la Préfecture de police se présenta devant le pavillon contenant la chambre mortuaire où gisait le cadavre de Germain Randier qui fut mis en bière par les préposés de l'Institut médico-légal et transporté à l'amphithéâtre. Puis, le lendemain matin, ce furent les délégués du Tribunal de première instance qui firent leur apparition et procédèrent, en présence d'un clerc de l'étude Deligny, à la pose de bandelettes de papier sur les portes des différentes chambres et des meubles contenus dans les pièces de l'habitation. Ces bandelettes, scellés à la cire, ne devraient être enlevées que par le notaire, en présence des héritiers dûment convoqués.

IV

UN POLICIER SAVANT

Georges Laubergé, après de bonnes études au collège Chaptal, était entré à l'Ecole de Physique et Chimie industrielle de Paris car il pensait faire sa carrière comme ingénieur dans une usine moderne outillée d'après les données les plus perfectionnées de la science moderne, quand il se trouva subitement arrêté au seuil de sa quatrième année d'études par un malheur imprévu. Son père qui exploitait un important garage d'autos fut victime d'un désastre qui le ruina entièrement, ses bâtiments et leur contenu ayant été détruits par un violent incendie. Le

jeune homme fut contraint d'interrompre ses classes pour chercher un gagne-pain immédiat et essayer de venir en aide à ses infortunés parents.

Tout d'abord, il entra comme dessinateur dans un important atelier de constructions mécaniques et il espérait s'y créer une situation quand il reviendrait de son service militaire, mais, à ce moment, la crise commençait à faire sentir ses effets désastreux, les commandes se raréfiaient et l'entreprise avait licencié une partie de son personnel. Les offres de services du jeune homme furent poliment déclinées, sa réintégration renvoyée à une époque plus propice et Georges Laubergé se trouva sur le pavé.

Il chercha successivement à se faire embaucher dans des ateliers d'aviation, puis au chemin de fer, mais nulle part il ne parvint à se faire agréer et on remit à une date indéterminée pour inscrire sa candidature. Il était désespéré de l'inutilité de ses démarches.

Ce fut alors, en désespoir de cause, qu'il se résigna à accepter la protection d'un cousin germain de sa mère qui avait fait toute sa carrière dans les bureaux de la police judiciaire et, par son ancienneté, jouissait d'une certaine autorité dans l'administration. Une vacance étant venue à se produire dans les cadres d'inspecteur de la police municipale, le vieux bureaucrate usa de toute son influence pour faire admettre l'ancien élève de Physique et Chimie dans l'administration à laquelle il appartenait et il réussit.

Le débutant n'avait accepté ces fonctions subalternes et bien différentes de celles qu'il avait rêvé d'occuper qu'avec répugnance, mais au bout de quelques mois de pratique il s'intéressa à son nouveau métier quand, du service de la circulation il eut été versé dans celui des recherches qui le mirent à même d'évoluer dans un monde qui lui était jusque-là resté inconnu. Quelques enquêtes heureusement conduites le firent apprécier de ses chefs et il put entrevoir un avenir meilleur.

Or, ce matin-là, une semaine après le décès si mystérieusement survenu de l'ancien négociant en tissus Germain Randier, Laubergé, en arrivant au bureau

de la Sûreté, s'y rencontra avec le brigadier Brunin, un vieux routier qui s'était distingué à maintes reprises par son courage à toute épreuve et sa décision dans l'arrestation de malfaiteurs redoutables. Le chevronné lui tendit cordialement la main en l'apercevant.

— Eh bien! mon petit, dit-il de sa grosse voix, je vais avoir besoin de toi pour débrouiller une affaire assez mystérieuse dont le chef vient de me charger.

— Ah! vraiment, et de quoi s'agit-il, je vous prie, brigadier, demanda avec empressement le jeune homme. Je vous remercie d'avoir pensé à moi, je vous suis tout dévoué.

— Je le sais et tu mets du zèle à ta besogne, je le reconnais. Il est tout naturel d'ailleurs que tu cherches à te distinguer et tu as déjà eu l'occasion de te faire remarquer des chefs. Voici donc ce dont il s'agit.

— Je vous écoute, brigadier.

— On a trouvé mort dans son lit, un matin de la semaine dernière, un vieux rentier nommé Germain Randier, âgé de soixante-sept ans et domicilié 166, boulevard Exelmans. Comme ce décès a paru étrange à ceux qui connaissaient le bonhomme, une plainte contre inconnu a été déposée et le corps envoyé à l'Institut médico-légal où le docteur Charles a procédé à l'autopsie. Or, son rapport est formel : la mort est due à un empoisonnement par l'oxyde de carbone.

— Sans doute un poêle qui tirait mal. C'est un simple accident, probablement?

Le brigadier secoua négativement la tête.

— Non! fit-il. C'est là que gît le mystère. Il n'existe aucun appareil de chauffage dans la chambre où le cadavre a été découvert, pas plus que dans les autres pièces. L'habitation possède le chauffage central par vapeur à basse pression et la chaudière est dans le sous-sol.

— En effet, c'est bizarre, car le gaz mortel ne s'est pas produit tout seul.

— C'est évident. Tu sais, toi qui as étudié la chimie, ce que c'est que ce gaz-là?...

— Certainement, brigadier, réjliqua le jeune inspecteur de police en souriant, et je vous ferai part de ma science si cela vous intéresse.

— Cela est de première utilité pour moi. Vas-y donc, petit, de ta science.

— Voici donc, monsieur Brunin, ce que j'ai appris à l'école. L'oxyde de carbone est un gaz éminemment délétère; une proportion d'un centième seulement en volume dans l'air ambiant suffit pour tuer un oiseau en quelques minutes et il est d'autant plus redoutable qu'il ne trahit sa présence par aucune odeur, contrairement à nombre d'autres gaz. Sa présence est reconnue par les malaises auxquels il donne lieu : maux de tête, vertiges qui se développent aussitôt que l'air respiré s'en trouve imprégné. Le seul remède est alors tout indiqué : une ventilation énergique par l'ouverture des portes et des fenêtres dès que l'on s'aperçoit que l'atmosphère se trouve viciée.

— Dans ce cas, je me demande pourquoi l'individu, dès qu'il s'est trouvé indisposé, n'a pas appelé à l'aide, fit le vieux policier.

— C'est que, sans doute, il dormait au moment où le gaz a fait irruption dans la chambre et qu'il s'est trouvé mal. C'est que l'action de l'oxyde de carbone n'est pas comparable à celle de l'acide carbonique, ce dernier n'agissant que par la diminution de la proportion d'oxygène dont il a pris la place dans l'air. Alors qu'il faut 30 0/0 d'acide carbonique dans une enceinte fermée pour amener la mort d'une personne, il en faut dix fois moins d'oxyde de carbone pour produire le même résultat et bien plus rapidement.

— Oui! interrompit Brunin, dans son rapport dont j'ai copié les parties essentielles sur mon carnet, le médecin-légiste dit que ce gaz agit surtout sur l'hémoglobine du sang, — du diable si je sais ce que c'est que cette hémoglobine! — avec laquelle il forme une combinaison très stable qui n'est pas décomposée par l'oxygène de l'air. Ce dernier gaz, vital par excellence, ne peut donc plus pénétrer dans le sang et assurer sa régénération. Toute combustion s'arrête, les globules du sang sont tués par ce gaz

qui agit comme un véritable toxique et amène une mort rapide par asphyxie de ces globules.

— C'est parfaitement exact et je le savais, approuva Georges Laubergé.

— Mais si ce n'est pas un poêle ou une cheminée qui a laissé échapper ce gaz dangereux, objecta son interlocuteur, comment a-t-il pu venir dans la chambre?...

— Il existe plusieurs formules chimiques qui permettent de dégager l'oxyde de carbone en abondance, expliqua le jeune homme, mais dans la plupart des accidents plus ou moins graves qu'il cause, il provient, ainsi que je vous le disais, d'une combustion incomplète, d'où le danger des poêles mobiles, cheminées et fourneaux dont le tirage est insuffisant. En laboratoire, on fabrique l'oxyde de carbone en utilisant diverses réactions telles que l'acide sulfurique sur l'acide oxalique ou le cyanure jaune de fer et de potassium.

— Et cela n'est pas le cas dans l'affaire en question, remarqua le brigadier, car le défunt ne se serait pas amusé à faire une semblable cuisine à laquelle d'ailleurs il ne devait rien connaître puisqu'il était marchand de draps avant de devenir rentier!

— Non, évidemment, mais un autre a pu faire pour lui, cette petite cuisine, comme vous dites, monsieur Brunin. Quelqu'un n'aurait-il pas eu avantage à la mort du bonhomme?...

— C'est une hypothèse à vérifier, en effet, quoique cela me paraisse bien invraisemblable, puisque l'homme était enfermé à clé dans sa chambre à coucher. Celui qui aurait administré le gaz empoisonné n'aurait pas pu en sortir en refermant fenêtres et portes et laissant la clé à l'intérieur de la serrure!...

— En effet, brigadier, mais il peut y avoir d'autres moyens d'agir et d'envoyer ce gaz empoisonné à distance. Il importe donc de visiter attentivement la maison en question.

— Tu as raison, petit, aussi allons-nous nous y rendre immédiatement car, ce matin même, le notaire et un représentant du Parquet doivent s'y trouver pour procéder à la levée des scellés qui ont été

posés sur les portes et les meubles aussitôt que le cadavre a été enlevé pour le porter à l'Institut du quai de la Rapée.

— Utile précaution, approuva Laubergé. Nous trouverons tout dans le même état qu'après le décès, et c'était important pour le cas où quelqu'un aurait eu intérêt à modifier l'état des lieux.

Le vieux policier fixa son jeune collègue.

— Tu crois donc à un crime?... lui demanda-t-il brusquement.

— N'est-ce pas vous-même, monsieur Brunin, qui m'avez appris, au cours de précédentes enquêtes entreprises sous votre direction, que, dans des cas analogues à celui qui nous rassemble aujourd'hui, il convenait de toujours soupçonner le pire?...

— Tu peux avoir raison, petit, et je crois décidément que l'on fera quelque chose de toi. Cependant il ne faut pas s'emballer au risque de commettre des bourdes.

— Bien entendu, monsieur Brunin, aussi m'en rapporterai-je surtout à votre grande expérience.

— C'est cela. Eh bien, ne perdons pas de temps et tâchons de déterminer exactement à la suite de quelles circonstances le défunt a pu absorber le gaz qui lui a donné la mort et reconnaître si ce décès est accidentel ou résulte d'un crime. Au besoin, on pourra s'éclairer des conseils d'un expert si l'on remarque quelque chose de louche.

— Je suis à vos ordres, brigadier.

Arrivés au pavillon du boulevard Exelmans, les deux inspecteurs se rencontrèrent avec ceux qu'ils s'attendaient à y trouver, le juge délégué par le Parquet, le notaire, Me Deligny, et son clerc, et l'héritier présomptif, Laurent Pertus.

Les obsèques de M. Germain Randier avaient eu lieu le lendemain du jour où, l'examen médico-légal du corps avait été pratiqué par le célèbre docteur Charles, et la cérémonie, conduite par le neveu du *de cujus*, s'était déroulée correctement en présence d'une assistance assez clairsemée laissant supposer que la disparition subite de l'ancien négociant n'avait pas suscité beaucoup de regrets parmi ceux qui le connaissaient.

Lorsque le notaire l'avait prévenu en y prenant toutes les formes, du décès, l'étudiant avait paru douloureusement surpris de cet événement imprévu.

— Mon pauvre oncle! larmoya-t-il hypocritement. Qui aurait pu prévoir une fin aussi rapide. Mais je ne m'explique pas, maître Deligny, comment vous avez pu autoriser à ce que son corps fût ouvert par les hommes de la Morgue?... Si j'avais été prévenu, je n'aurais pas permis cette profanation, moi!...

Le notaire se redressa d'une pièce sur son fauteuil.

— Comment! s'exclama-t-il, vous n'auriez pas, comme je l'ai été, frappé de l'étrangeté de ce décès que rien ne permettait de prévoir dans l'état de votre parent?... Je vous apprendrai que le docteur Lémonon qui m'accompagnait était de mon avis et voyez comme nous avions raison tous les deux. Mon beau-frère sort d'ici et il m'a appris que le médecin-légiste attribue cette mort à une intoxication par le gaz oxyde de carbone!

L'étudiant haussa les épaules.

— Quelle assertion ridicule! riposta-t-il. Mon oncle ne faisait jamais de feu dans sa chambre à coucher, le pavillon étant entièrement chauffé par une distribution de vapeur envoyée d'un calorifère agencé dans le sous-sol! ...Un semblable accident est donc radicalemnet impossible et cette supposition ne peut que masquer la négligence ou l'ignorance du médecin qui a pratiqué l'autopsie!...

— Permettez-moi, monsieur Pertus, articula sèchement le tabellion, de n'être pas de votre avis sur ce point et de persister à croire à l'affirmation d'un savant tel que le docteur Charles.

— Mais d'où serait alors arrivé ce gaz pernicieux en l'absence de tout foyer nocif?...

— Cela est l'affaire des chimistes et des experts désignés par la justice pour le découvrir, et je ne doute pas qu'ils nous fournissent l'explication de ce phénomène.

— Eh bien! pour moi, je trouve la chose invraisemblable, maître Deligny, affirma avec force l'étudiant et ce sont là des complications bien romanesques à mon avis.

— L'avenir nous apprendra qui de nous a raison en cette occurrence, s'entêta le notaire. Vous viendrez assister à la levée des scellés apposés dans le pavillon ainsi qu'à l'inventaire de ce que peut contenir le domicile de votre oncle, votre présence en qualité d'héritier principal est indispensable.

— Puisque vous l'affirmez, maître Deligny, je me tiendrai à vos ordres.

Les deux hommes s'étaient séparés un peu froidement et Laurent Pertus regagna son modeste logis où Mlle Phrynette devait l'attendre impatiemment.

Laurent se retrouva boulevard Exelmans au jour et à l'heure qui lui avaient été fixés, il dissimula un tressaillement nerveux involontaire en se trouvant en présence des deux agents de la police de sûreté chargés de l'enquête. Ceux-ci, sans le faire paraître, le scrutèrent de leurs yeux pénétrants et le brigadier Brunin grogna dans son épaisse moustache :

— Hum! mauvaise figure, l'héritier bénéficiaire de ce décès intempestif. Regards manquant de franchise, tournure équivoque. Voilà un gaillard dont il sera bon de connaître les tenants et aboutissants!

Georges Laubergé, de son côté, se faisait des réflexions analogues nullement à l'honneur de l'étudiant en sciences médicales.

Tandis que le notaire suivi de son clerc se dirigeait vers la pièce dont le défunt avait fait son fumoir en même temps que son cabinet de travail, afin de commencer le travail d'inventaire des papiers contenus dans un bureau et un secrétaire appliqué contre la muraille, les deux policiers commençaient la visite de la chambre mortuaire où Prosper les avait conduits.

Aucun des objets garnissant la chambre ne paraissait avoir été touché ou déplacé depuis l'enlèvement du corps, ce qui n'était d'ailleurs pas surprenant, les scellés ayant été posés aussitôt après, empêchant ainsi l'ouverture de la porte. L'ameublement était assez sommaire, M. Randier n'ayant pas abdiqué sa rudesse native de paysan savoisien et se souciant assez peu du confort moderne. En dépit de la fortune amassée au long de ses années de labeur, il se contentait d'une simple couchette en fer évidemment

moins moelleuse qu'un grand lit de milieu. L'armoire à glace appliquée contre un mur était d'un modèle des plus ordinaires ainsi que le divan, les chaises et la petite table posée pres de la couchette. Les seuls ornements de cette pièce étaient les cadres dorés accrochés aux murailles et qui contenaient les portraits des disparus, ses enfants et leur mère. Dans un angle se trouvait le radiateur en fonte émaillée distribuant la chaleur.

— Il est évident, grommela Brunin déasppointé, que l'on n'a jamais fait de feu ici, alors d'où ont pu arriver ces fameux gaz asphyxiants, je me le demande!... Il n'y a pas à dire, c'est bizarre!... Allons, je vais visiter le calorifère et si je ne trouve rien, il faudra faire appel aux lumières d'un expert architecte, il sera peut-être plus malin que moi.

Il appela Laubergé resté dans le couloir en conversation avec le vieux valet de chambre. Prosper, qui avait appris à connaître, par les années de vie commune avec M. Germain Randier, les moindres particularités de son caractère, défendait la mémoire de son maître contre les suppositions émises par le jeune inspecteur. Prosper ne pouvait admettre l'hypothèse d'un suicide pas plus que celle d'un assassinat, se retranchant toujours derrière ce fait que personne n'avait pu s'introduire dans la chambre, puis en sortir, puisque la porte y donnant accès avait été trouvée fermée à l'intérieur.

— Vous viviez seul avec votre maître, interrogea brusquement le brigadier qui avait entendu les derniers mots du domestique. Il ne recevait pas de visites?

— Je vous demande pardon, monsieur, repartit le factotum de feu Germain Randier, mon maître n'était pas tout à fait un sauvage comme vous avez l'air de le croire. La preuve c'est qu'il recevait fréquemment à sa table son neveu, le jeune homme que vous avez aperçu tout à l'heure.

— Ah! ah! et ce jeune homme avait dîné ici la veille du jour où l'on a trouvé son oncle mort dans son lit?

Le vieux Prosper rassembla ses souvenirs.

— Non, monsieur, finit-il par répondre. Il n'a

même pas vu M. Randier. Il était venu chercher un livre qui lui manquait pour ses études, à ce qu'il m'a dit, et n'a fait que monter le chercher parmi les affaires qui lui appartenaient et sont restées ici, puis il est reparti, toutefois sans que je l'aie revu. Voilà tout ce que je puis vous apprendre à ce sujet.

— C'est bien, je vous remercie, fit Laubergé. Maintenant, à mon tour d'examiner la chambre, après quoi nous descendrons, s'il est nécessaire, au sous-sol nous assurer si le foyer de votre appareil de chauffage ne présente pas de fuites.

V

L'ÉCAILLE DE PLATRE

Arrêté dans la chambre mortuaire, l'ancien élève de physique et chimie, devenu par la force des choses inspecteur de police, tournait ses yeux investigateurs de tous les côtés, tout en flairant comme un chien de chasse cherchant la piste du gibier, afin de s'assurer si quelque parfum suspect ne se révélerait pas à son odorat exercé, mais il ne perçut rien d'anormal.

Il était arrivé à deux pas de la couchette vide, quand il tomba soudain en arrêt sur un point blanc qu'il distingua entre la tête du lit et la table de toilette. Il se jeta à genoux sur une peau de renard formant descente de lit et, allongeant le bras avec précaution, il cueillit du bout des doigts l'objet qui avait attiré son attention et l'intriguait. C'était une simple parcelle de plâtre qu'il montra à son collègue.

— Eh bien! Où as-tu ramassé cela et quelle importance cela a-t-il pour notre enquête? grogna le brigadier bourru.

Georges Laubergé, sans parler, montra l'endroit où il avait ramassé la chose.

— Bon, continua le vieux policier sans se décider, car il craignait que les recherches entreprises ne lui procurassent aucune donnée utile; bon, je le vois bien, c'est une écaille de plâtre probablement détachée, non pas des murs puisqu'ils sont recouverts d'une tenture, mais du plafond, et je te répète ma question : quel intérêt peux-tu trouver à cet insignifiant déchet?...

— N'est-ce pas vous, monsieur Brunin, qui m'avez appris que, dans une enquête, il convient de ne pas négliger le plus petit détail, car il peut vous mettre sur la piste de ce que l'on cherche à connaître?...

— D'accord, mon petit, et qu'est-ce que ce débris t'indique, ou, tout au moins, te fait supposer?

— Simplement que cette écaille de plâtre tombée du plafond n'a pu être déposée là depuis longtemps, car, à en juger par le brillant des meubles garnissant la chambre, la personne chargée de l'entretien n'aurait pas manqué de la balayer.

— Certainement, affirma Prosper qui écoutait le jeune inspecteur, et je me souviens que j'avais passé l'aspirateur sur les tapis et rideaux la veille de ce jour où l'on a trouvé mon maître mort dans son lit.

— Parfait, accéda Laubergé avec un sourire. Je peux donc tirer de la présence de cette pellicule deux conséquences : la première, c'est qu'elle ne peut provenir que du plafond et non des murs; la deuxième, qu'elle a été déposée sur le plancher dans l'endroit où je l'ai trouvée, depuis le dernier nettoyage exécuté par monsieur ici présent.

— Oui! c'est entendu, fit le brigadier, mais qu'est-ce que cela prouve?

Le jeune homme ne se démonta pas, malgré le ton hargneux avec lequel son ancien avait prononcé ces mots, et il poursuivit :

— Cela prouve, à mon avis tout au moins, que le plafond a été ébranlé par des trépidations ou autres causes à déterminer et je demanderai à M. Prosper ce qu'il y a au-dessus de la pièce que nous occupons en ce moment et si quelqu'un peut s'y rendre.

Le domestique se tourna vers celui qui l'interrogeait :

— Ce qu'il y a au-dessus des chambres à coucher

où nous sommes? répondit-il, mais c'est tout simplement le grenier, messieurs.

— Ah! et ce grenier est vide?

— Je vous demande pardon, messieurs. On y a déposé un tas de débarras du précédent appartement de M. Germain Randier, et le neveu de monsieur, M. Pertus, le jeune homme que vous avez aperçu tout à l'heure, y a laissé aussi des objets qu'il n'avait pas la place de ranger dans son petit logement. C'est un vrai capharnaüm...

— Ah! ah! Eh bien, comme nous ne devons rien négliger pour nous former une opinion définitive sur les causes du décès de M. Randier, vous voudrez bien nous permettre d'examiner ce capharnaüm, continua le jeune policier. Pour l'instant, pouvez-vous me procurer une échelle simple ou double, peu importe?...

— Certainement, monsieur. Qu'en voulez-vous donc faire?...

— Je désirerais examiner de près la corniche là-haut et m'assurer que c'est bien de là que sont tombées les parcelles de plâtre que j'ai ramassées.

Quoique ne voyant pas encore bien clairement à quoi conduiraient les interrogations de son jeune collègue, le brigadier s'abstint de toute réflexion ironique. Il serait toujours temps, en cas d'échec, de railler les initiatives et les prétentions du collaborateur qui lui avait été adjoint et il se contenta de le regarder agir.

L'échelle ayant été appliquée contre la boiserie, Laubergé l'escalada agilement et passa doucement son index le long de la moulure de bois appliquée entre le mur et le plafond et le long de laquelle la tenture était clouée. Il étouffa un murmure de satisfaction.

— Ah! ah! murmura-t-il en aparté, c'est encore mieux que je n'espérais.

Il se pencha sur son support instable et appela :

— Monsieur Brunin, montez donc à côté de moi vous rendre compte de ce que j'ai trouvé.

Poussé par la curiosité, le policier obéit à l'invitation et vint se placer à côté de son émule.

— Tiens, tiens! murmura-t-il, qu'est-ce que cela?... C'est curieux.

— Vous sentez bien sous votre doigt quelque chose comme un bouchon ou une tige de bois qui cède sous la pression et peut être repoussé en arrière?

— Oui, en effet. C'est probablement un tampon dont on aura bouché un trou du plafond et que l'on aura trouvé inutile pour la pose d'un conduit quelconque.

— Cela pourrait être, en effet, mais je crois plutôt que cette fermeture a eu un autre but. Une idée qui m'est venue à l'esprit quand j'ai ramassé les débris de plâtre semble prendre de plus en plus consistance, aussi dois-je vérifier si elle est juste. Nous allons maintenant, si vous y consentez, brigadier, visiter ce grenier.

— Si tu y tiens, il ne faut en effet négliger aucun indice, répliqua Brunin faussement résigné. Je ne vois pas bien à quoi cela nous conduira, par exemple.

— Nous le verrons. Si je me trompe dans mes déductions, je n'aurai pas de honte à le reconnaître, mais une erreur ne me semble guère possible.

Conduits par Prosper, intrigué par les paroles énigmatiques du jeune homme, les deux agents sortirent du pavillon qu'ils longèrent pour atteindre le pignon de droite ombragé par un haut marronnier. Là, le domestique leur montra un escalier extérieur en charpente abrité contre la pluie et les intempéries par un large auvent couvert en ardoises.

— C'est là-haut que se trouve l'entrée du grenier en question? fit le brigadier.

— Oui, messieurs, vous pouvez monter.

— Vous avez la clé de la porte donnant accès à l'intérieur?

Le vieil homme se frappa le front d'un air désolé.

— Où ai-je donc la tête!... gémit-il. C'est vrai, je n'y ai pas songé. Veuillez donc m'attendre un instant, messieurs, je vais vous l'aller chercher dans la cuisine.

Restés seuls au pied de l'escalier de bois, les deux policiers se regardèrent.

— Eh bien! que déduis-tu de ta découverte de

fragments de plâtre? demanda le policier d'un ton légèrement goguenard, à son compagnon.

— Attendez encore quelques instants, brigadier, il faut voir si mes suppositions sont bien fondées. La clé du mystère doit être dans ce grenier, ou je serais bien surpris.

Le domestique revenait. Il paraissait consterné.

— Je n'y comprends rien, déclara-t-il. La clé n'est plus à sa place, je ne puis vous ouvrir la porte.

— Ne nous avez-vous pas dit que le neveu de M. Randier se rendait parfois là-haut? fit Laubergé d'une voix insinuante. Ne serait-ce pas lui qui aurait par inadvertance conservé cette clé?

Prosper esquissa un geste d'incertitude.

— C'est possible, je le lui demanderai tout à l'heure quand il en aura fini avec le notaire. Il a pu, en effet, oublier de la remettre à sa place, mais cela m'étonnerait fort.

— D'ailleurs, la chose est d'importance secondaire, assura le jeune inspecteur, et comme nous sommes pressés, nous n'attendrons pas que ce monsieur revienne; je n'ai pas besoin de lui pour ouvrir cette porte, j'ai sur moi ce qu'il faut pour cela.

Tout en parlant, il tira d'une de ses poches un écrin recouvert de cuir qu'il ouvrit pour en retirer un outil formé de trois pièces qu'il ajusta en un clin d'œil.

— Avec ce levier, ajouta-t-il en souriant, aucune fermeture ne saurait résister. Que voulez-vous, il est des circonstances où les serviteurs de la loi que nous sommes nous trouvons obligés de recourir aux méthodes répréhensibles des malfaiteurs que notre mission est de poursuivre. Supposez qu'il se trouve par exemple, derrière cette porte, un homme en danger de mort et appelant à l'aide... Le seul moyen de le secourir efficacement est de forcer la serrure à jouer et c'est ce que je suis obligé de faire ici.

Suivi du brigadier et du factotum, Laubergé parvint au sommet de l'escalier et engagea le bec de sa pince entre la serrure et le chambranle de la porte. Il exerça une violente pesée sur l'autre extrémité du levier, on entendit un craquement, le pène sauta hors de la gâche et le panneau fut rejeté en

arrière, démasquant l'entrée du grenier qui occupait toute la surface de l'étage supérieur de la construction au-dessous de la toiture. Les deux policiers s'y précipitèrent, suivis du domestique que l'action rapide du jeune homme avait un moment stupéfié et qui n'avait pas eu le temps de protester.

Le local, largement éclairé par plusieurs vasistas ménagés dans le comble, était encombré, ainsi que le factotum l'avait annoncé, d'une foule d'objets disparates déposés à même le plancher, armoires de forme antique, literies détériorées, malles, boîtes, vieux cadres dédorés veufs des tableaux qu'ils contenaient, livres dépareillés et dépourvus de leurs couvertures, enfin un véritable bric-à-brac.

Georges Laubergé se dirigea sans hésiter vers l'emplacement qu'il devinait correspondre exactement à la chambre à coucher située à l'étage au-dessous et se heurta contre une grande table de chêne à laquelle un pied qui manquait en partie et était remplacé par un vieux poêle de fonte cylindrique tout rouillé surmonté d'un vieux dictionnaire pour lui donner la hauteur voulue.

Cette table était encombrée de verreries de toutes formes : flacons, fioles, bouteilles et même d'une grosse cornue à long col. Entre les pieds, un fourneau de chimiste et un serpentin dans sa cuve.

— Tiens, tiens! fit l'élève de Brunin, il faisait donc de la chimie, votre maître?...

— Lui?... Oh! non, monsieur, il n'y connaissait rien. Tout cela, voyez-vous, ce sont des instruments que M. Laurent, son neveu, a été obligé de laisser ici, n'ayant pas la place pour les placer dans son logement. C'est qu'il est étudiant, M. Laurent, et inscrit à la Faculté des Sciences. Il se peut toutefois qu'il ait répété ici les expériences de ses cours...

Il fut interrompu par une exclamation de Laubergé qui s'était jeté à genoux et passait ses mains sur le plancher le long de la muraille. Le jeune policier s'était relevé, l'air triomphant comme un inventeur qui voit ses hypothèses confirmées par la réussite. Il brandissait un long tube de cuivre et une baguette de bois semblable à un perchoir pour oi-

seaux de cage qu'il avait arrachée du parquet où elle était fichée verticalement.

— Voyez, brigadier, s'écria-t-il, voilà la preuve que je ne m'étais pas trompé dans mes déductions. J'ai découvert le truc.

— Quel truc? fit Brunin, rogue. Que veux-tu dire? Qu'est-ce que ce tube et ce bâton ont d'important dans l'affaire qui nous occupe?

— Je vous expliquerai cela au bureau, répondit le jeune homme en clignant de l'œil dans la direction de Prosper pour faire comprendre à son collègue que celui-ci était de trop et qu'il ne voulait pas parler en sa présence, crainte d'indiscrétion.

— Bon! Comme tu voudras, dit le policier, qui comprit la raison de cette réticence. Nous n'avons plus rien alors à faire ici?

— Non, je sais tout ce que je voulais savoir, il ne nous reste plus qu'à rendre compte de notre mission à nos chefs. Toutefois, avant de quitter les lieux, je dois recommander à M. Prosper, qui va en être le gardien, de conserver le plus absolu silence sur les détails de nos investigations, surtout vis-à-vis de ce M. Laurent, le neveu du défunt.

— Quoi! s'insurgea le vieux serviteur outré. Est-ce que vous soupçonneriez M. Laurent d'être pour quelque chose dans la mort de ce pauvre M. Randier qui lui rendait tant de services? C'est impossible, voyons!...

— Il faut arriver à la connaissance de la vérité, mon brave homme! Je n'accuse nullement ce garçon que je n'ai fait qu'entrevoir tout à l'heure, et c'est pourquoi je vous prie d'être muet tant que l'enquête ne sera pas terminée. Il est inutile d'inquiéter ce monsieur pour que nous n'ayons pas à lui présenter d'excuses, si, comme il est presque certain, il n'a rien à se reprocher. J'ai votre parole, n'est-ce pas?

— Je me tairai puisqu'il le faut, messieurs, je vous le promets.

— Il est probable d'ailleurs qu'un de nos collègues viendra nous remplacer pour surveiller la propriété, ajouta le brigadier d'un ton qui n'admettait pas de réplique. Ainsi vous êtes prévenu, et cette surveillance discrète aura d'ailleurs pour effet de

vous protéger, car vous pouvez être en danger en restant seul dans cette maison, vous ne paraissez pas vous en douter. Vous avez bien compris?

— J'ai compris, messieurs, murmura le vieillard craintif, et je me repose entièrement sur la protection de la justice.

Ce ne fut qu'une fois seul avec son collègue dans les bureaux du quai des Orfèvres que Georges Laubergé se décida à parler.

— Voici donc, commença-t-il, le résultat de mes observations. L'oxyde de carbone est un gaz plus lourd que l'air ambiant qui, dans une atmosphère tranquille telle que celle d'une chambre close, se rassemble à la partie inférieure de la pièce. Or, la couchette qu'occupait le défunt étant peu élevée au-dessus du parquet, il était à penser que le gaz la recouvrirait entièrement. Ce sont les parcelles de plâtre remarquées sur le tapis qui m'ont mis sur la voie, car je me demandais, comme tout le monde du reste, comment le toxique avait pu asphyxier le malheureux vieillard. J'ai donc soupçonné qu'il existait quelque part une ouverture, un conduit quelconque ayant amené le poison à proximité du dormeur, et cette ouverture je l'ai trouvée le long de la corniche presque contre le mur. Celui qui l'avait pratiquée avait pris soin de reboucher le trou du plafond à l'aide de la baguette que je vous ai montrée. Mais cette baguette dépassait légèrement la surface du plafond et c'est ce qui m'a permis de la découvrir.

Quoiqu'il s'en défendît, le brigadier était frappé de la logique des déductions de son jeune collègue. Cependant, il émit une objection :

— Et d'après toi, comment les choses se sont-elles passées, demanda-t-il.

— D'une façon facile à imaginer. Il est probable que le criminel, dissimulé dans le grenier, a fabriqué l'oxyde de carbone à l'aide de prussiate de potasse et d'acide sulfurique dans la cornue que vous avez remarquée sur la table, car il restait quelques cristaux de ce sel sur le plancher du grenier. Il a fait passer à travers le trou percé dans le plafond le long tube de cuivre que vous avez vu et qu'il a descendu à une faible distance de la tête de l'homme couché

dans le lit, et cela fait, il n'a eu qu'à relier ce tube au bec de la cornue par un tuyau de caoutchouc. Par son seul poids, le gaz mortel est descendu, recouvrant le lit comme eût fait une nappe de liquide, et l'empoisonnement s'est produit. Ensuite l'individu, pour ne pas laisser trace de son crime, a retiré le tube de cuivre et rebouché le trou avec la baguette et avant de se retirer il a eu soin de nettoyer la cornue et de remettre les choses dans leur état habituel. Ainsi il pensait s'assurer l'impunité.

— Ce que tu racontes là est au moins vraisemblable, reconnut Brunin, mais comment expliques-tu que les premières personnes qui ont pénétré dans la chambre ne se soient pas aperçues qu'elle était remplie de gaz?

— D'abord parce que l'oxyde de carbone n'a ni odeur ni saveur et qu'il ne devait former qu'une couche dépassant à peine la hauteur du lit. Ensuite parce que le premier soin du domestique en entrant dans la chambre demeurée obscure a été d'ouvrir toutes grandes la fenêtre et la porte, ce qui a dissipé en peu d'instants cette couche invisible de gaz empoisonné.

— Et, à ton avis, quel serait l'auteur d'une pareille machination?...

— Parbleu! il n'y a pas à chercher bien loin. Ce ne peut être que le neveu, ce Laurent Pertus, soi-disant élève de la Faculté, et qui connaît la chimie. Quant au mobile qui l'inspirait, je suppose que c'est qu'il avait hâte d'hériter.

— Je te félicite de ton habileté, petit, et tu me fais honneur. Maintenant il s'agit de vérifier tout cela et ne pas perdre de vue le citoyen en question, car il faudra, ce qui ne sera pas facile, je le crains, l'obliger à se démasquer!

VI

LES INQUIÉTUDES DE LAURENT PERTUS

A la suite du rapport très explicite remis par Georges Laubergé et le brigadier Brunin à leur chef de service, le crime paraissant patent, un juge d'instruction, M. Lenordet, fut commis pour suivre l'affaire. Quand il eut pris connaissance du travail du jeune policier, corroborant singulièrement les observations catégoriques du docteur Charles qui avait opéré l'autopsie et du toxicologue assermenté chargé de l'analyse du sang du défunt, le magistrat fit appeler les deux auxiliaires de la justice à son cabinet pour les entendre et déterminer s'il y avait lieu de lancer un mandat d'amener contre celui qu'ils soupçonnaient.

L'élève de l'inspecteur répondit modestement aux éloges du magistrat qui le félicitait de sa perspicacité et s'étonnait de l'exactitude des données scientifiques lui ayant permis de fournir une explication paraissant rationnelle de la façon dont le crime avait été exécuté. Quand M. Lenordet sut que le jeune homme avait fait une grande partie de ses études à l'Ecole municipale de Physique et Chimie, sa surprise cessa, et il conclut :

— Vous avez bien fait d'entrer dans l'administration, monsieur, car vos connaissances techniques vous seront souvent d'un grand secours comme dans le cas qui nous occupe, et je suis sûr que le brigadier avec qui vous collaborez est de mon avis.

— Certainement, monsieur le juge d'instruction, répliqua Brunin avec empressement. L'instruction est une très bonne chose dans notre profession, mais tout le monde ne peut pas être bachelier, n'est-ce pas?... Cela n'empêche pas de faire son devoir.

— Et ce n'est pas toujours aisé, je le sais, mais je n'ignore pas non plus vos actes de courage, brigadier, et comment vous avez mené à bien des arrestations de malfaiteurs dangereux. Mais revenons-en à l'affaire Germain Randier. Dois-je vous remettre un mandat au nom de ce M. Laurent Pertus, qui vous paraît être l'organisateur du crime?...

— Me permettez-vous, monsieur le juge, de vous donner mon humble avis, demanda respectueusement Georges Laubergé.

— Certainement. Parlez, mon ami.

— Ne croyez-vous pas qu'une arrestation serait prématurée?... L'individu niera comme un beau diable qu'il est pour rien dans l'affaire et que les produits chimiques que j'ai trouvés dans le grenier n'ont jamais servi à préparer de l'oxyde de carbone. Il traitera mon rapport de pur roman, et, comme personne ne l'a vu opérer, il aura beau jeu de se disculper. Moralement, sa culpabilité est certaine, mais les preuves palpables manquent et il pourra nier hardiment.

— Et vous en concluez?...

— Qu'un supplément d'information s'impose pour arriver à établir l'emploi du temps de l'individu pendant la nuit fatale. Je voudrais vous mettre en mains, monsieur le juge, les éléments indiscutables vous donnant la possibilité de confondre le criminel et d'anéantir les mensonges qu'il vous fera à chacune de vos questions.

M. Lenordet, qui avait complaisamment écouté Laubergé, tout en caressant d'une main distraite sa barbiche grisonnante, sourit en le regardant.

— En vous proposant l'arrestation immédiate du sieur Pertus, répondit-il, je tenais à savoir ce que vous me répondriez et je constate avec plaisir que le désir, d'ailleurs très légitime, de vous distinguer et vous faire remarquer de vos chefs, ne suffit pas à vous égarer. Il est évident que nous ne possédons encore en ce moment autre chose que des présomptions, assez fortes, je me plais à le reconnaître, mais non des certitudes, et ce Laurent Pertus a dû prendre toutes les précautions possibles pour effacer toutes traces de sa criminelle opération. Il lui sera

donc facile de se défendre contre ce qu'il appellera des hypothèses malveillantes. Il est donc indispensable que vous me fournissiez maintenant, non plus des suppositions, mais des preuves manifestes et en quelque sorte matérielles que c'est bien ce Pertus et non un autre qui s'est livré aux machinations ayant causé la mort de M. Randier son oncle.

— Vous avez parfaitement raison, monsieur le juge, reconnut le jeune inspecteur de police. Il serait prématuré, je le conçois, de procéder à l'arrestation de cet individu à qui il serait trop facile de se défendre, car il aurait certainement réponse à tout et vos questions ne suffiraient pas à l'obliger à un aveu. Nous allons donc, le brigadier Brunin et moi, continuer nos recherches dans le but de réunir un accablant faisceau de preuves capables d'écraser l'inculpé. Toutefois, je me permettrai de vous demander, monsieur, quelle conduite nous devrons adopter dans le cas où le citoyen viendrait à s'enfuir pour échapper aux investigations de la justice.

— Sa fuite serait justement un commencement de preuve, répondit M. Lenordet en souriant, et dans ce cas, je vous remettrais un mandat régulier pour me l'amener avant qu'il ait quitté le territoire français.

— Nons nous conformerons strictement à vos directives, monsieur le juge, déclara alors le brigadier, et nous allons faire de notre mieux, mon collègue et moi, pour vous satisfaire.

— C'est cela, mettez-vous à l'œuvre, et bonne chance, mes amis, conclut le magistrat en saluant les utiles collaborateurs de la justice qui se retirèrent après s'être respectueusement inclinés.

— Allons! murmura le juge en se rasseyant, préparons un nouveau dossier d'instruction qui, j'en suis sûr d'avance, se complétera rapidement, car ce garçon va certainement remuer ciel et terre pour mener à bonne fin l'enquête qu'il a si heureusement commencée. Il me paraît être une précieuse recrue pour cette besogne spéciale.

Arrivé dans la cour de Mai, Brunin se tourna vers son jeune collègue qui avait notablement grandi dans son estime à la suite de ses judicieuses observations.

— Eh bien! que décides-tu maintenant? prononça-t-il brusquement. Te charges-tu de rassembler les renseignements complémentaires indispensables au juge, ou bien as-tu besoin de moi?

Georges Laubergé releva vivement la tête.

— Vous voulez plaisanter, brigadier, protesta-t-il. Ce n'est pas à moi qui suis le plus jeune à commander et je n'oublie pas que je ne suis que votre élève. Nous avons entrepris ensemble d'éclaircir cette affaire et ensemble nous la mènerons jusqu'au bout, car elle est loin d'être finie. Votre expérience en pareille matière est bien supérieure à la mienne et je m'y réfère entièrement.

Ces paroles furent un baume sur l'amour-propre quelque peu égratigné du brave policier que les combinaisons de son élève avaient quelque peu humilié la veille. Ce fut donc d'un ton considérablement radouci qu'il reprit la parole et proposa :

— Je crois, alors que le mieux serait de diviser nos efforts. Pendant que je vais retourner à la maison du crime et que j'essaierai de faire parler le vieux domestique et les voisins du défunt, toi, Georges, tu vas te lancer sur les traces de Pertus, de manière à te rendre compte de la vie qu'il mène et des raisons qu'il aurait pu se donner pour supprimer son oncle par ce moyen que je trouve assez original et qu'il était assez difficile de deviner.

— Vous êtes la sagesse même, brigadier. Tâchez donc d'inspirer confiance au vieux Prosper pour qu'il vous ouvre son sac aux confidences. Quant à moi, je vais tout d'abord me rendre à l'étude et essayer de sonder le notaire et connaître son opinion sur celui qui va devenir son client avant qu'il ne soit celui de Deibler.

— C'est convenu, conclut Brunin. Nous nous retrouverons chaque soir à la Maison et échangerons les renseignements obtenus dans la journée. Séparons-nous, le temps est précieux.

Quand Laubergé pénétra dans le vestibule de l'étude Deligny, il se croisa avec un jeune homme de son âge, dans lequel il reconnut celui qu'il avait entrevu dans le pavillon du boulevard Exelmans, alors qu'il allait commencer son enquête, mais

celui-ci ne parut pas prendre garde à l'arrivant, car il paraissait être dans un état d'exaspération peu commun, et dont il s'efforçait difficilement de contenir les éclats.

En effet, la déception qu'il venait d'éprouver était grande, car le notaire, alléguant que les formalités légales n'étaient pas terminées, lui avait nettement refusé de lui remettre la moindre avance sur l'héritage qui devait lui revenir. Me Deligny, à qui l'étudiant n'avait jamais inspiré la moindre sympathie, avait une raison cachée d'agir ainsi : il voulait que le mystère de la mort imprévue de son client fût éclairci avant de rendre ses comptes aux ayants droit du *de cujus*. Qui savait quel rôle le neveu avait joué dans cette tragédie!...

Ce fut ce qu'il expliqua en peu de mots à l'agent de la Préfecture quand celui-ci eut été introduit dans son cabinet, et le policier le félicita de sa prudence après avoir fait part de la mission dont il avait été investi par le juge d'instruction.

En quittant l'étude, Laurent, dont les inquiétudes s'étaient accrues en raison de la singulière attitude du tabellion à son égard, se rendit au pavillon et, là encore, il fut frappé de l'attitude contrainte manifestée par le vieux serviteur de son oncle en le voyant. Il ne put s'empêcher d'en faire la remarque et s'exclama :

— M'expliquerez-vous, Prosper, ce que vous avez aujourd'hui à me faire une tête pareille?

Le factotum essaya de concilier la promesse qu'il avait faite aux hommes de police de taire leur passage dans la maison avec la considération qu'il avait toujours eue pour le neveu de son maître, et il répondit en balbutiant :

— Mais rien, monsieur Laurent, je vous assure. Seulement, avec tous les événements de ces jours derniers, je ne suis pas dans mon état normal, j'en suis encore tout bouleversé.

— Cela se comprend. Et dites-moi, Prosper, on n'a rien touché dans la maison? Je vais m'assurer si l'on n'a pas tripoté dans mes affaires là-haut. Ne vous dérangez pas, je reviens de suite.

Il escalada fébrilement l'escalier de bois et péné-

tra dans le grenier. Quand il en redescendit, il était un peu pâle, car il s'était aperçu qu'une main étrangère avait débouché le trou du plafond et que la baguette et le tube de cuivre avaient été déposés dans un coin. Ses inquiétudes n'avaient fait que s'accroître. Qui avait pu changer de place ces objets?...

VII

LE CAUCHEMAR RÉVÉLATEUR

— Ainsi, mon ami, ce notaire sur qui tu comptais pour sortir d'embarras a été intraitable?

— Oui, tu peux dire impitoyable, Reine. Il n'a rien voulu entendre et s'est retranché derrière de prétendues arguties légales pour me refuser la moindre somme sur l'héritage qui doit me revenir et il remet le règlement à une époque indéterminée et lointaine.

— C'est un homme sans entrailles, évidemment, sourit la belle Phrynette qui paraissait fort peu émue de ce contre-temps qui exaspérait son protecteur. Et alors comment vas-tu te tirer d'affaire? Je suis bonne fille et pas intéressée, mais il faut bien vivre et en cette saison rigoureuse, tu ne voudrais pas m'obliger, je suppose, à courir Paris en tenue de Phryné, nous ne sommes pas en Allemagne pour pratiquer le nudisme en plein hiver. Alors quand comptes-tu tenir tes promesses et me procurer au moins l'indispensable?...

Laurent Pertus leva les bras en signe d'ignorance, puis les laissa retomber avec accablement.

— Je ne sais pas, balbutia-t-il, je ne sais plus que faire ni que tenter. Avoir une fortune à portée de la main, savoir qu'on la détiendra dans quelques jours et en attendant se trouver dans une véritable misère, c'est un véritable paradoxe!...

— Alors, je m'en doute, continua ironiquement la jeune femme, tu vas probablement aller exposer la triste situation où te plonge l'inflexibilité du notaire à la famille Pilain, à laquelle tu espères t'allier une fois nanti de la fortune de ton défunt oncle?

L'étudiant tressaillit et se redressa :

— Que vas-tu imaginer là, ma Reine, s'écria-t-il. Ne m'as-tu pas exprimé ton désir de me voir rompre toutes relations avec ces gens? Je tiens trop à toi pour aller contre tes désirs et seul l'intérêt me conduisait chez eux, car jamais il ne m'est venu à la pensée le désir de t'abandonner surtout pour une Geneviève Pilain...

— J'y compte bien, et il faudra trouver rapidement une autre combinaison pour obtenir un prêt en donnant ta fortune future pour caution, car si tu tardes trop, je me trouverai dans la pénible obligation de chercher à me procurer autre part ce qui va me manquer. Je te l'ai déjà dit, mon cher, à notre époque, seul l'argent compte!...

— Et l'amour!... protesta le jeune homme en l'enlaçant. C'est que je t'aime, moi!... Si tu savais ce que j'ai fait pour être sûr de te conserver à moi seul!...

— Vraiment! Je ne m'en aperçois guère, en vérité!... Enfin, tu es prévenu!...

— Je le sais, ma Reine. Fais-toi belle, nous irons dîner ce soir au *Lutetia* et ensuite, la tournée des grands-ducs. Je sens le besoin de m'étourdir pour oublier tous mes soucis.

— Voilà la première parole raisonnable que tu prononces depuis ton retour, constata la jeune femme. Soit. Dans quelques minutes je serai prête.

En effet, Phrynette était vraiment charmante quand, une demi-heure plus tard, elle se déclara disposée à accompagner son ami. Une jupe de teinte foncée et un corsage de soie mauve moulaient ses formes opulentes, laissant les bras nus et le cou qu'entourait un collier de verroterie taillée en cabochon. La jeune femme dissimula cette toilette du soir sous un manteau de fourrure de prix, l'un des premiers dons de Pertus, et qui avait contribué pour une bonne part à le faire considérer favorablement

alors qu'il n'était encore que candidat à la main gauche de l'émule de Phryné. Comme coiffure, un ravissant béret de velours appliqué obliquement sur sa chevelure noire et lustrée.

— Que tu es belle, mon amour! s'écria l'étudiant en joignant les mains avec admiration. Je te trouve chaque jour plus jolie et t'aime davantage!

— La monnaie des belles paroles t'est plus aisée à distribuer que celle ayant cours dans les grands magasins, riposta Mlle Frenette. Allons, lambin, en route. Je meurs de faim, moi!

La jeune femme eut lieu d'être satisfaite car, au cours de cette soirée, Laurent ne lui refusa rien de ce qui parut lui plaire. Après un court arrêt dans un dancing voisin du boulevard Raspail, ils se retrouvèrent avec leurs habituels compagnons de plaisir qu'ils suivirent dans les principaux établissements de plaisir de la rive gauche avant de regagner le logis pseudo-conjugal.

Quoi qu'il tentât pour s'étourdir, Laurent était en proie à de secrètes angoisses depuis qu'il avait reçu les demi-confidences du vieux Prosper, angoisses qui s'étaient encore renforcées du fait qu'il avait bien cru reconnaître à sa sortie de son domicile, faisant les cent pas sur le trottoir de face, la silhouette de l'agent de la police de sûreté entrevu au pavillon du boulevard Exelmans. Cette apparition lui donna un coup au cœur en ravivant ses inquiétudes. Décidément, la justice paraissait vouloir sérieusement élucider le mystère de la mort du vieux négociant en tissus, mais il essaya de se rassurer en songeant aux minutieuses précautions de toute espèce qu'il avait prises pour effacer les moindres vestiges de son opération criminelle. Il aurait beau jeu pour nier avec indignation toute participation à la mort par asphyxie de son malheureux parent si, en vertu de l'adage latin *is fecit cui prodest* — cherche à qui le crime doit profiter — il était soupçonné.

D'autre part, Laurent Pertus n'était pas encore assez endurci dans le crime pour ne pas être tenaillé par le remords de son atroce action. Il essayait bien de la justifier par les raisons qui l'avaient poussé à la commettre : le désir de conserver sa maîtresse et

la nécessité de se procurer à tout prix l'argent qui lui était refusé par un avare aussi inutile aux autres qu'à lui-même. Mais, malgré tout, sa conscience n'était pas morte et il ne parvenait que difficilement à en étouffer la voix en cherchant des dérivatifs dans les excitations d'une vie désordonnée.

Reine Frenette, avec sa perspicacité féminine, s'était aperçue que son compagnon devait lui cacher de graves soucis, car ses sautes d'humeur ne lui avaient pas échappé; toutefois, elle supposa qu'ils n'étaient dus qu'aux difficultés qu'il éprouvait à monnayer d'avance la succession qui lui revenait, et elle n'y attacha que peu d'importance.

Mais il était à prévoir que l'effrayante tension d'esprit qui éprouvait depuis de longues heures le cerveau de l'étudiant finirait par avoir des conséquences fâcheuses. En effet, vers la fin de la nuit, alors que le jeune homme reposait, harassé, aux côtés de sa chérie, il eut un cauchemar abominable, au cours duquel il parla à voix haute sans s'en rendre compte.

Il rêva qu'il se trouvait sur le banc des accusés à la cour d'assises et que le président, en robe rouge, l'interrogeait du haut de son tribunal.

— Laurent Pertus, scandait d'une voix grave le magistrat, vous êtes accusé d'un crime horrible perpétré dans des conditions qui devaient, supposiez-vous, vous assurer l'impunité. Votre oncle, le seul parent proche qui vous restât, vous l'avez lâchement assassiné en vous dissimulant dans l'ombre comme un malfaiteur se préparant à égorger un passant, et vous vous pensiez à l'abri de la vindicte publique car on ne saurait vous convaincre d'être l'organisateur de la machination devant amener la mort d'un honnête homme. Aviez-vous un complice? Répondez!...

— Ce n'est pas moi qui ai tué M. Rondier. Ce sont là d'extravagantes suppositions.

— Vous mentez! Nul autre que vous n'a pénétré, l'enquête minutieuse à laquelle se sont livrés patiemment d'habiles serviteurs de la justice a prouvé qu'un seul homme a pu pénétrer, dans la soirée du 4 décembre, dans le grenier où vous aviez agencé votre attirail meurtrier.

— Ce n'est pas moi!... Nul n'a pu me voir. Il n'y a pas de témoin qui puisse affirmer m'avoir vu.

Alors, le rêve de Laurent se continuant, il entendait la voix du juge ordonner :

— Faites entrer la victime!...

Et, les yeux exorbités d'horreur, le misérable voyait pénétrer dans le prétoire M. Germain Randier livide, les traits contractés et enveloppé de son linceul comme à l'instant où il avait été déposé dans le cercueil. Le spectre se tourna vers lui, sa main décharnée tendue dans un geste accusateur; de ses orbites vides partirent deux rayons de lumière et il laissa tomber dans le silence :

— Le passé se révèle à ceux qui sont dans la tombe et je t'ai vu, Germain, versant l'acide dans la cornue, puis le gaz empoisonné que tu préparais ainsi descendre jusqu'à ma couche, m'apportant la mort. Tu m'as assassiné, Laurent! A ton tour, tu mourras!...

Dans le fond de la salle, un rideau s'écarta lentement et l'assassin distingua deux poteaux noirs entre lesquels, à la partie supérieure, miroitait la lame d'acier d'un couperet encastré dans une lourde masse de plomb. En bas, une ouverture circulaire et une planche pouvant basculer sur un pivot. A droite et à gauche de la sinistre machine, trois hommes immobiles, l'exécuteur et ses aides.

— La guillotine! râla le misérable convulsé par une peur abjecte; non, non, je ne veux pas!

— Avoue, en ce cas, dit le spectre de sa voix d'outre-tombe; avoue ton crime, infâme!...

— Oui, j'avoue, cria-t-il d'une voix étranglée. C'est bien moi qui ai fabriqué le gaz mortel et l'ai fait descendre jusqu'à vous. Pardonnez-moi, mon oncle, ne soyez pas impitoyable, ne me livrez pas au bourreau!...

Laurent se réveilla en sursaut avec la sensation nette qu'il venait de parler à haute voix. Il ne se trompait pas. Depuis un moment, les paroles confuses qu'il prononçait et ses mouvements convulsifs avaient réveillé sa compagne et il la vit à son côté, le regardant avec une expression d'horreur.

— Quoi!... balbutia-t-elle, c'est toi qui as tué ton oncle?... Malheureux!...

— Que veux-tu dire, Reine, qu'ai-je pu dire en rêvant? balbutia l'étudiant. Je rêvais Ah! quel terrible cauchemar je viens d'avoir!...

— Un rêve?... Un rêve qui t'a fait avouer la vérité. C'est toi qui as tué ton oncle pour t'emparer plus vite de ses biens! J'en avais l'appréhension.

Laurent était maintenant entièrement revenu à la réalité. Il essuya son front inondé d'une sueur froide et fixa sa maîtresse d'un regard encore égaré.

— Crois-tu aux paroles prononcées au cours d'un rêve? Est-ce qu'on sait ce que l'on dit en dormant? Peux-tu croire, ma Reine...

— Je crois ce que j'ai entendu, interrompit fermement la jeune femme. Tu t'es trahi et toutes tes dénégations seraient inutiles. Tu es un assassin!...

L'étudiant avait, par un effort surhumain, reconquis son sang-froid. Il ricana :

— Qui m'a poussé à commettre cet acte que tu as l'air de blâmer aujourd'hui, sinon toi. Ne te souviens-tu plus de tes paroles qui m'ont décidé?

— Quoi, tu aurais l'audace de dire que je suis ta complice, maintenant!

— Ces mots sont restés gravés dans mon esprit en lettres de feu : « Quand on est un apprenti savant comme tu l'es, on doit bien connaître un moyen de mettre quelqu'un qui vous gêne à la raison sans laisser de traces capables de vous compromettre. » J'ai donc suivi ton conseil et obéi à ta suggestion. Je ne crois pas avoir laissé de preuves capables de me confondre et l'on ne condamne pas les gens sur de simples présomptions!

Frenette considéra son amant avec épouvante.

— Ainsi, c'est vrai, murmura-t-elle, tu as pris mes paroles à la lettre et n'as pas hésité à commettre un pareil attentat? J'avais cependant ajouté, si je m'en souviens bien, car justement je craignais que tu prisses cette boutade au sérieux : « Je ne te dis pas d'assassiner ce vieillard, si égoïste qu'il soit, car il doit y avoir des moyens plus doux pour l'amener à changer de manières à ton égard. » Tu dois cependant te le rappeler?...

Laurent secoua la tête et, d'un air sombre :

— Folie, illusion que d'essayer de rendre généreux un cœur aussi sec, aussi fermé que celui-là!... Je n'avais, en réalité, qu'à choisir entre sa disparition et la mienne, car je ne puis te garder à moi qu'à la condition de te procurer tous les agréments de la vie et cela me devenait impossible... Enfin, ce qui est fait est fait, il n'y a plus à revenir en arrière. Encore quelques jours de patience et le notaire sera bien obligé de me rendre ses comptes. Alors, comme je ne veux pas te perdre, nous nous épouserons et vivrons heureux sans jamais nous quitter désormais.

La jeune femme ne put retenir un cri et, avec énergie, s'exclama :

— Moi, devenir la femme d'un assassin!... Jamais!...

— Tu ne m'aimes donc pas, Reine, moi qui suis descendu jusqu'au crime pour t'avoir à moi seul, toujours?

— Le sang de ton oncle nous sépare à jamais. Tu viens de tuer, par ton aveu, l'amour que je te portais, Laurent. Tout est fini entre nous maintenant.

— Ce n'est pas possible! Quoi que tu fasses, tu es au moins moralement ma complice et je ne veux pas que tu me quittes! Tu me dénoncerais!...

— Ah!... C'est là surtout ce que tu redoutes! Tu crains que je raconte ton rêve?...

— Mais tu ne le feras pas s'il te reste un atome de raison; songe au scandale qui en résulterait aussi pour toi, car c'est pour toi que j'ai tué!...

Il y eut un long moment de silence entre les deux amants. Enfin Frenette parla :

— C'est bien, je me tairai, murmura-t-elle avec effort, mais alors fais-toi oublier, que je ne te voie plus, que je n'entende plus parler de toi. Tu peux maintenant, si les remords de ton action ne te torturent pas, aller retrouver ta Geneviève Pilain, je te l'abandonne, car moi, demain je serai partie et ne te reverrai de ma vie. C'est là mon dernier mot; de ce moment, tu redeviens un étranger pour moi!

— Il en sera donc ce que tu voudras! soupira Laurent complètement désemparé et à bout de forces et de résistance.

VIII

LAURENT MÉDITE UN NOUVEAU CRIME

Dès les premières heures du jour qui suivit la nuit où il avait laissé échapper son dangereux secret, l'étudiant ayant reconquis quelque lucidité essaya de fléchir Reine Frenette et l'amener à oublier l'aveu qu'il lui avait fait du crime commis par amour pour elle, mais la jeune femme demeura inflexible dans l'expression de sa volonté. Elle eut toutefois l'imprudence d'ajouter :

— Il est inutile de me supplier davantage : mon parti est pris, je ne veux pas vivre dans la compagnie d'un assassin. Maintenant que je sais ce dont tu es capable, je n'hésiteris pas, pour mettre fin à tes poursuites, à aller faire part de ton acte à la police, quelles qu'en puissent être pour moi les conséquences!...

Ces paroles firent frémir Laurent, qui se rappelait l'épilogue de son cauchemar et savait Phrynette très capable de mettre sa menace à exécution. Il essaya donc de la calmer en se montrant prêt, malgré le chagrin qu'il en éprouvait, à obéir à sa volonté.

L'ancien modèle haussa les épaules avec mépris.

— Oui, je le comprends, fit-elle d'une voix cinglante, tu cèdes surtout à la peur...

— Accorde-moi encore quelques jours au moins, que je puisse m'habituer à l'idée de te perdre, implora le jeune homme, joignant les mains et tentant une dernière caresse.

— A quoi bon!... Nous nous sommes dit maintenant tout ce que nous avions à nous dire. L'amour est mort dans mon cœur et je reprends ma liberté. Ce soir, je serai partie!...

— Rien ne saurait te fléchir, ma Reine chérie? Souviens-toi comme nous nous sommes aimés...

— C'est fini, tu me fais peur et je ne pourrais plus vivre à tes côtés... Adieu, Laurent...

— Puisque ta décision est irrévocable, je m'incline, brisé de douleur, et pourtant quel homme au monde aurait fait pour toi ce que j'ai essayé pour m'assurer ta possession?... Je te quitte donc, mais pour quelques heures seulement, car je veux te revoir une dernière fois avant ton départ de cet abri où tu m'as rendu si heureux.

— Si tu y tiens!... Je vais me chercher un autre logis après quoi je reviendrai prendre tout ce qui m'appartient ici et que je ne veux pas que tu donnes à une autre femme. A ce soir donc, et après, tout sera fini entre nous.

L'étudiant ayant terminé sa toilette prit la porte en répétant :

— A ce soir!... Peut-être seras-tu moins intraitable ayant réfléchi?...

— N'y compte pas! déclara la jeune femme d'une voix nette. Je t'ai dit tout ce que j'avais à te dire, toute autre parole serait superflue. N'y revenons donc plus!

Une fois dans la rue, l'étudiant, après voir consulté sa montre qui marquait six heures et demie du matin, secoua la tête d'un air mécontent.

— Il est encore bien tôt pour aller là-bas, murmura-t-il. C'est à peine si Prosper sera levé! Cependant il le faut, ma sécurité en dépend! Elle ne doit pas parler!...

A qui faisait-il donc allusion?...

A Reine Frenette, évidemment.

Ainsi, pour empêcher un témoignage accablant, il voulait empêcher cette voix accusatrice de s'élever et supprimer ce témoin dangereux avant qu'il eût parlé!...

Il avait mis le doigt dans l'engrenage fatal. Après un premier crime, et afin qu'il demeurât inconnu et insoupçonné, il allait se voir dans l'obligation d'en commettre un second.

Jusqu'où irait-il dans cette voie sanglante?...

Un vertige emportait le misérable dans un tourbillon qui ne lui laissait plus distinguer nettement les conséquences de ses actes. Puisque Reine avait entendu sa confession et qu'elle menaçait de le vendre, il fallait à tout prix l'empêcher de parler, de

le dénoncer, de le conduire comme par la main jusqu'à la machine infamante dont il avait vu la silhouette dans son rêve.

Il l'aimait bien, cependant cette Phrynette dont la conquête l'avait tant ravi.

Oui, il l'aimait, mais d'un amour uniquement charnel n'allant pas plus loin que la joie d'étreindre un beau corps entre ses bras, de le faire se pâmer sous ses caresses, et il y tenait surtout par le plaisir physique qu'elle lui procurait. En raison de la dissemblance de leurs caractères et de leurs goûts, leur union n'avait pas été plus loin qu'un échange de sensations agréables, aussi, dès sa naissance, était-elle frappée d'une irrémédiable fragilité et il était compréhensible que, dans d'aussi graves circonstances, l'assassin du rentier fît passer le souci de sa sécurité avant les agréments d'une liaison avec une jolie maîtresse.

Il allait donc, encore une fois, faire appel aux inépuisables ressources de la science à laquelle il s'était voué, à la chimie, pour exécuter le nouveau crime qu'il méditait. Cette fois, il n'aurait pas, comme boulevard Exelmans, à faire appel à un gaz toxique, la disposition des lieux ne s'y prêtait pas et, d'autre part, il fallait agir vite puisque Reine voulait partir le même soir. Il fallait donc recourir à un poison foudroyant et ne laissant pas de traces, et il songea à l'acide prussique ou cyanhydrique qu'il pouvait préparer facilement avec les produits et les appareils existant dans le grenier du pavillon.

L'élève pharmacien se rappelait exactement le mode le plus ordinaire de préparation de ce poison qui ne pardonne pas. Il consiste à chauffer doucement du cyanure de mercure sec avec de l'esprit de sel concentrés dans un ballon de verre placé au-dessus d'un foyer. L'acide cyanhydrique dégagé sous forme de vapeur passe dans un tube de cristal rempli de fragments de marbre et de chlorure de calcium fondu destinés à retenir la vapeur d'eau et l'acide chlorhydrique entraîné. Les vapeurs vont se condenser à l'intérieur d'un tube de verre en U plongé dans un mélange réfrigérant.

Laurent se souvint qu'il possédait dans son petit

laboratoire du boulevard Exelmans, du cyanure de mercure et de l'acide chlorhydrique; il lui suffisait de se procurer de la glace qui, concassée et mélangée avec du sel de cuisine, fournirait le froid nécessaire pour liquéfier les vapeurs d'acide prussique.

Rien de plus facile et de moins compromettant que l'achat de ces matières inoffensives et peu coûteuses; il les obtint sans peine chez un marchand au détail de produits alimentaires, le premier qu'il rencontra sur son chemin.

Quant il arriva au pavillon de défunt Germain Randier, le vieux Prosper, institué gardien de l'immeuble par Me Deligny, manifesta quelque surprise en l'apercevant :

— Comme vous venez de bonne heure, monsieur Laurent, dit-il. Qu'y a-t-il pour votre service, je vous prie?...

— Peu de chose, mon brave Prosper. Je viens seulement chercher quelques instruments dont j'ai besoin et que je veux avoir sous la main dans mon modeste logis, répondit l'étudiant. Ne vous inquiétez pas de moi, je vous prie, et si vous avez à sortir, ne vous gênez pas pour moi, j'attendrai que vous soyez de retour, pour quitter la maison.

— Vous en aurez pour longtemps là-haut, monsieur Laurent?

— Oh! pour une demi-heure tout au plus, je pense. C'est un tel fouillis depuis que ces gens de police sont venus, qu'il est nécessaire que je rétablisse quelque peu d'ordre. A propos, ajouta-t-il d'un ton dégagé et comme s'il attachait peu d'importance à la chose, ils ne sont pas revenus, ces policiers qui fracturent une porte avec l'habileté de cambrioleurs?...

Le factotum parut gêné, car il avait encore présentes à la mémoire les recommandations du brigadier Brunin et il essayait de s'y conformer de son mieux. Mais Laurent n'était-il pas le neveu et probablement l'unique héritier de défunt son maître et le futur propriétaire du pavillon et de tout ce qu'il contenait?... Il balbutia donc :

— Je ne les ai pas revus ni l'un ni l'autre, le jeune ou le vieux, depuis deux jours.

— C'est parfait. D'ailleurs, que seraient-ils venus

faire, puisqu'ils avaient terminé leur visite domiciliaire, je vous le demande.

— Oh! certainement, approuva le vieux domestique que cette conversation paraisait mettre sur des charbons ardents. Je vous laisse donc, monsieur Laurent. Tout à l'heure, j'irai, comme tous les matins, faire mon petit marché, mais cela ne me demandera pas beaucoup de temps, et je vous retrouverai sans doute?...

— C'est probable. A tout à l'heure donc, mon cher Prosper.

Le vieillard s'éloigna d'un pas pesant et en murmurant des paroles indistinctes. Laurent s'était dirigé vers l'escalier conduisant à la partie supérieure de l'édifice et quelques instants plus tard il pénétrait à l'intérieur du local où rien ne parut avoir été touché. Cependant, un bruit qu'il ne put, sur l'instant, définir, le fit tressaillir. N'apercevant rien de suspect, il se rassura.

— Bah! songea-t-il, c'est sans doute un chat que j'aurai dérangé par mon entrée ou le vieux qui aura brusquement fermé une porte à l'étage en dessous. Il ne peut y avoir personne ici, puisque la porte était fermée et que j'ai conservé la clé!

Il se dirigea vers le fond de la vaste pièce où rien ne paraissait avoir été dérangé depuis sa dernière visite et s'approcha de la table supportant ses appareils de chimie, tout en murmurant :

— Il faudra que je surveille Prosper. Quand il sera sorti, j'en profiterai pour descendre jusqu'au cabinet de travail de l'oncle et mettre la main sur son chéquier; je pourrai ensuite attendre le bon plaisir de ce notaire que le diable confonde!...

Sans perdre un instant, et tandis que ces pensées lui traversaient l'esprit, l'étudiant qui rêvait d'ajouter le vol au nouveau meurtre en préparation, disposait ses appareils en vue de l'opération chimique dont le résultat lui fournirait le moyen d'empêcher à jamais celle qui avait cru à son amour de révéler le terrible secret dont elle était dépositaire. Car il n'avait aucune confiance dans la promesse de la jeune femme de rester muette, il connaissait trop bien sa légèreté et sa mobilité d'impression pour

croire qu'il lui serait possible de conserver longtemps le silence sur son crime et seuls les morts ne parlent pas.

Il agença donc au-dessus de la lampe à alcool le ballon de verre où il venait de verser le sel de mercure contenu dans un petit flacon et le réunit au tube en U déposé verticalement dans un récipient rempli de glace et de sel marin par le tube rempli des matières absorbantes. Puis il versa avec précaution l'acide chlorhydrique concentré dans le ballon et alluma le foyer qui dégagea aussitôt une intense chaleur.

En moins de dix minutes, la température fut atteinte, le sel de mercure se boursoufla, des vapeurs jaunâtres se dégagèrent, traversèrent le tube horizontal et vinrent se condenser à l'intérieur du tube en U formant réfrigérant. Quand celui-ci fut à demi rempli d'un liquide aussi limpide que de l'eau de roche, le chimiste, satisfait d'avoir réussi son œuvre de mort, transvasa ce dangereux produit dans une fiole minuscule en verre bleu qu'il ferma d'un bouchon à l'émeri.

— Il y a là de quoi tuer au moins vingt personnes plus vite et avec moins de bruit qu'avec un revolver, et au moins cela ne laisse pas de traces, songea le misérable.

Il prêta l'oreille à un nouveau bruit qui arrivait à ses oreilles.

— Allons, j'ai la chance pour moi, pensa-t-il, voilà Prosper qui quitte la maison, me laissant le champ libre, il s'agit d'en profiter, mais auparavant, remettons toutes choses en place pour effacer toutes traces de mon petit travail.

Précautionneusement, pour ne rien briser, il démonta les différentes pièces de son appareil et les remit à la place quelles occupaient avant son opération.

— Là! voilà qui est fait, murmura-t-il. Bien malin celui qui se douterait maintenant de ma petite cuisine.

Il glissa le flacon recélant la mort dans la poche de son veston et l'esprit tranquille, Laurent se dirigea vers la porte du grenier.

Mais il n'avait pas fait dix pas en avant qu'un bruit particulier comme celui d'un meuble qui se renverse se fit entendre derrière lui, et il se senti saisi aux deux bras par des poignes vigoureuses, en même temps qu'une voix railleuse prononçait :

— Je vous prends sur le fait, mon gaillard!... Vous allez nous expliquer ce que vous êtes revenu faire ici!

IX

LE CHATIMENT

Le brigadier Brunin et son subordonné Georges Laubergé étaient devenus deux amis depuis que celui-ci avait si lumineusement établi le mécanisme de l'empoisonnement du vieux rentier du boulevard Exelmans, et le chef avait admiré sans réserves la science avec laquelle son élève avait découvert si vite le mode d'exécution du crime dont M. Germain Randier avait été victime.

— Mais ce n'est pas là tout, et notre tâche n'est pas terminée, m'a fait remarquer le juge chargé de l'instruction de l'affaire, M. Lenordet, avait ajouté Brunin. C'est très bien d'avoir établi la façon dont le criminel a procédé pour supprimer l'oncle dont la trop grande longévité le taquinait, mais il n'est que la première partie de la besogne. Il s'agit maintenant de rendre impossible à cet individu toute dénégation en ce qui concerne le rôle qu'il a joué dans ce crime, car en réalité, on ne possède pas la preuve formelle que c'est lui qui a fabriqué le gaz qui a asphyxié le vieux rentier. Il pourra jurer ses grands dieux qu'il est innocent de ce dont on l'accuse, puisque personne ne l'a vu pénétrer dans le grenier et se livrer à ses manipulations.

— C'est évident, avait répliqué le jeune inspecteur, mais faites-moi confiance, brigadier, je mets mon amour-propre à mener cette enquête à son dénouement normal. Je me suis promis de démasquer ce

meurtrier qui profite de ses connaissances scientifiques pour commettre un crime dont le mobile n'était pas difficile à deviner, et j'y parviendrai, j'espère, sous peu.

— Comment comptes-tu t'y prendre, mon fils, demanda cordialement le vieux policier. Tu as des détails sur le genre de vie que mène ce gaillard-là?

— Cela a été mon premier soin, vous le pensez bien, monsieur Brunin!... Sous des déguisements variés, j'ai pu approcher toutes les personnes avec qui ce Pertus est en relations, et sans qu'elles se doutassent de ma véritable identité, j'ai pu leur soutirer tous les renseignements dont j'avais besoin en vue du rapport qui nous est demandé par M. Lenordet.

— Bien, cela, petit! Décidément, on fera quelque chose de toi!... Et qu'as-tu appris?...

— Des détails qui sont venus fortifier les suppositions que j'avais faites sur la moralité de ce bandit hypocrite et qui a tous les vices : joueur, débauché, ne vivant que d'emprunts et d'expédients. Et le motif qui l'a poussé à assassiner son parent, c'est tout simplement que celui-ci s'était lassé de l'entretenir dans sa paresse.

— Comment! je croyais, au contraire, qu'il était élève de la Faculté et occupé à préparer son doctorat ou sa licence, je ne sais plus trop, pour devenir un *as* de la pharmacie.

— Il a peut-être eu, au début, ce but louable, mais les études scientifiques étaient passées au second plan depuis que ce Pertus avait fait la conquête d'une de ces filles d'allures libres, comme on en rencontre encore pas mal au Quartier. Et il faut avouer que le gaillard a bon goût, car elle est réellement belle, cette Reine Frenette, mais elle est exigeante et son culte doit être onéreux.

— Ah! ah!... Et tu en as tiré quelque chose, de cette reine des étudiants?

— J'ai pu tout au moins me rendre compte de son degré de moralité. Je ne la crois pas complice du Pertus, mais ses demandes continuelles d'argent et ses caprices ont dû contribuer pour une bonne part à inciter le neveu à supprimer l'oncle qui se montrait rétif à ses supplications. Quoi qu'il en soit, j'ai

été assez adroit pour tirer de cette fille la certitude que son protecteur n'était rentré qu'à quatre heures du matin, la nuit du 4 décembre dernier, à leur logis commun. Elle avait cru que son ami venait de passer la soirée dans une famille dont ce Laurent courtisait la fille, qui doit avoir une belle dot, et elle lui a même fait une scène de jalousie à ce sujet. En réalité, le Pertus arrivait du pavillon du boulevard Exelmans, où il s'était livré à son petit travail d'empoisonneur.

— Oui, il avait longuement prémédité son affaire, le gaillard, et il avait bien cru mettre tous les atouts de son côté, rendant — non pas impossible, tu as prouvé le contraire, petit! — mais fort difficile la découverte de la façon dont il avait opéré.

— Le juge d'instruction fera bien d'interroger cette Frenette, continua Laubergé, car sa déposition ruinera l'alibi que pourrait invoquer le meurtrier. D'ailleurs, il y a un autre témoin à charge...

— Ah! ah! et qui donc?

— Le vieux domestique Prosper, qui vivait seul avec le défunt. Tout d'abord, il a montré une sincère indignation quand il a compris par mes interrogations que je soupçonnais le neveu de son maître, « M. Laurent », envers qui il professait une véritable admiration, et pour le rassurer, j'ai dû paraître abonder dans son sens et rejeter mes soupçons sur un être inconnu et hypothétique.

— Mais en as-tu finalement tiré quelque chose d'utile?

— Certainement. Prosper est devenu, sans s'en douter d'ailleurs, mon collaborateur. Par lui, je suis tenu au courant de toutes les actions du Pertus, et cela m'a permis d'utiles observations dont M. Lenordet pourra, je pense, tirer parti.

— Bon! Cela se noue et le filet se resserre autour du coupable. Pour ma part, et ainsi qu'il était convenu entre nous, j'ai interviewé le notaire et obtenu également de précieux renseignements sur l'individu en question. C'est dans le but de le pousser à bout et de voir ce qu'il tentera pour se tirer d'affaire que Me Deligny a refusé net de lui consentir la moindre avance de numéraire. Notre homme doit

être affecté et il va sans doute tenter quelque opération désespérée pour se tirer d'affaire. Il cambriolerait le pavillon de son oncle pour essayer de se procurer des ressources, que je n'en serais nullement surpris. Aussi, sais-tu, mon fils, ce que j'ai décidé?...

— Je ne m'en doute pas, brigadier, mais sûrement votre idée doit être bonne.

— Tu vas en juger. Comme l'ancien serviteur de M. Randier, institué gardien de l'immeuble par le notaire, est un vieux timoré qui tremble de rester seul toutes les nuits dans le pavillon, je lui ai offert de monter la garde avec lui pour le rassurer, jusqu'à ce que, la vente ayant été affichée, la propriété sera déserte. Si le neveu se présente, je serai là pour veiller sur ses actions et, au besoin, le prendre sur le fait, car, dans ce cas, je n'aurai pas besoin de mandat du juge pour procéder légalement à son arrestation. N'est-ce pas bien combiné, à ton avis?

— Vous êtes bien bon de me le demander, monsieur Brunin, vous qui avez été mon initiateur et possédez une expérience bien supérieure à la mienne, répliqua Laubergé.

— Tu m'as donné la preuve que je pouvais te considérer comme mon égal, et d'ailleurs je pense qu'il y a plus d'esprit dans deux têtes que dans une, et c'est pourquoi je te demande ton opinion, car il faut combiner nos qualités personnelles à tous deux pour forcer la bête.

Le jeune inspecteur releva la tête et considéra son collègue.

— Est-ce que vous faites toujours de la photographie en amateur, monsieur Brunin, demanda-t-il.

Le brigadier parut surpris de la question, cependant il répondit :

— Oui, de temps en temps, mais quel rapport avec l'affaire qui nous intéresse?

— Le suivant : il faudrait donner au juge la preuve irréfutable que l'on a touché au matériel chimique contenu dans le fameux grenier. Prenez donc votre appareil avec vous, on ne sait pas, il peut vous être utile. C'est un « détective », je crois?

— Oui, pour impressionner des plaques 6×9; il

est donc très portatif et facile à dissimuler, mais qu'en ferai-je?...

— Cela dépendra évidemment des circonstances, et sûrement il s'en présentera nécessitant l'enregistrement d'une scène caractéristique dont notre homme sera le principal acteur. Quand devez-vous prendre la garde là-bas?...

— Ce soir même, et tous les soirs jusqu'à plus ample informé.

— Bien, chef, si rien ne survient d'ici deux ou trois jours, comme vous serez probablement très fatigué, car je vous connais, je sais que vous ne dormirez pas sur vos deux oreilles ces nuits-là, j'irai vous relayer et monter la garde à mon tour. C'est, j'en ai l'intuition, dans le pavillon où le crime s'est produit que se dénouera la situation, et il faut veiller jusqu'à ce moment. D'ailleurs, j'irai chaque matin boulevard Exelmans savoir de votre bouche si quelque événement s'est produit et prendre vos ordres pour la journée.

— Tu as parfaitement raison, et il ne faut rien négliger, mais de la prudence, petit, il ne faut pas que le gibier visé se doute qu'il y a des chasseurs à l'affût.

— Très juste, brigadier. Prenez donc la faction ce soir, et demain matin je passerai m'assurer si vous avez réussi. Le piège est prêt, espérons que la souris s'y fera prendre.

Les deux policiers se séparèrent après avoir échangé une cordiale poignée de mains.

Cette même nuit où, à la suite du cauchemar qui lui avait fait involontairement avouer son forfait, l'étudiant chimiste avait résolu d'empêcher sa maîtresse de le dénoncer en lui faisant subir le même sort que son oncle, le brigadier Brunin servit de garde du corps au peureux Prosper qu'une frayeur irraisonnée faisait panteler dès que l'obscurité envahissait le logis solitaire. Rien d'anormal ne se produisit cependant, et le professeur de Georges Laubergé eut beau jeu le matin pour railler la pusillanimité du vieillard qui s'excusa de son mieux de ses craintes sans fondement.

— Je monte maintenant là-haut prendre quelques

photos, dit le limier de la Préfecture. Si par hasard le jeune homme se présentait, ne faites pas allusion à ma présence ici, recommanda-t-il au vieux serviteur. C'est convenu, n'est-ce pas?... Car si vous le préveniez, vous pourriez être considéré comme complice de ce garçon et les conséquences en seraient graves pour vous.

— Oh! je ne dirai rien, monsieur, vous pouvez en être bien certain! s'écria le vieux serviteur. Je comprends bien qu'avant tout vous ne cherchez qu'à connaître la vérité.

— Et je n'ai, soyez-en sûr, mon brave Prosper, aucune curiosité, aucun parti pris contre le neveu de votre défunt maître. J'essaie seulement de discerner quel a été son vrai rôle dans le drame qui a causé la mort du respectable M. Germain Randier.

Le brigadier avait à peine eu le temps de prendre un instantané du laboratoire, qu'il entendit résonner la sonnette d'appel de la porte d'entrée. Il tressaillit et murmura :

— C'est peut-être notre homme qui arrive... Il ne faut pas qu'il me voie! C'est essentiel!

Il promena ses regards autour de lui et avisa à quelques pas de lui dans l'ombre une vaste armoire vide à l'intérieur de laquelle il s'accroupit, sans lâcher son instrument d'optique.

Il était temps!... Laurent Pertus pénétrait dans le grenier dont il referma la porte à clé avant de s'affairer devant ses appareils, préparant le liquide devant donner la mort à l'innocente Phrynette. A deux reprises, il perçut un cliquetis inexplicable, mais qui ne l'arracha cependant pas à sa besogne. C'était Brunin qui, ayant légèrement entre-bâillé la porte de l'armoire, prenait des instantanés le représentant dans son travail.

En possession du poison qui devait lui assurer l'impunité, le misérable se dirigea vers l'issue du local. Ce fut alors que, suffisamment édifié par ce qu'il avait vu et entendu, le policier repoussa brusquement les battants de l'armoire où il se tenait invisible, bondit en avant et saisit Laurent par les deux bras pour l'immobiliser, tout en articulant la phrase transcrite à la fin du chapitre précédent.

L'assassin poussa un cri de rage et essaya de se débattre, afin d'échapper à l'emprise de son agresseur, mais la poigne du brigadier Brunin, qui l'avait saisi, était célèbre parmi les équipes du service de la Sûreté : on ne s'en débarrassait pas aisément!

Alors Laurent se sentit perdu. L'agent avait dû assister invisible à ses manipulations et c'était le même qui avait sans doute découvert l'agencement lui ayant servi à déterminer la mort de son oncle. Si l'on trouvait dans sa poche la fiole d'acide prussique, c'était une nouvelle preuve de ses machinations criminelles. Il serait jugé, condamné, exécuté et il se vit allongé sur la planche fatale, le cou pris dans la lunette au-dessous de la lame triangulaire qui allait s'abattre. Son avant-bras était libre : d'un geste fiévreux il arracha le bouchon de verre et, dans un mouvement que le brigadier ne put empêcher, il porta le flacon mortel à ses lèvres, et comme frappé de la foudre, il s'affaissa dans les bras de Brunin.

Il était mort. Son oncle était vengé et Phrynette était sauvée!

FIN

Pour paraître jeudi prochain :

Le trésor des deux crânes

ROMAN POLICIER

par LUC D'ALSACE

L'Imprimerie Moderne, 177, route de Châtillon, Montrouge 15-1-34

Collection Hebdomadaire Ferenczi

LE PETIT LIVRE

PARAIT TOUS LES SAMEDIS

• • •

Le Roman complet

Sous couverture en couleurs

0 fr. 60

J. FERENCZI et Fils, éditeurs
9, Rue Antoine-Chantin - PARIS (14e)

Il n'est pas fait d'envoi contre remboursement.

L'Imprimerie Moderne, 177, route de Châtillon, Montrouge 1934
(Made in France)